



200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°1879 MERCREDI 4 DÉCEMBRE 2013

AFFAIRE DU 4 MARS**Le feuilleton judiciaire se poursuit**

L'on croyait l'affaire du 4 mars close avec le procès et l'arrêt rendu par la Cour d'appel de Brazzaville le 9 septembre dernier ; ce n'est certainement pas le cas. En effet, de source informée, la Cour suprême serait en train d'examiner des recours en cassation enregistrés par ses services depuis le 18 novembre 2013. Après des pourvois formulés par le ministère public, certains accusés et certaines parties civiles, la plus haute juridiction du pays pourrait vraisemblablement se prononcer dans les tout prochains jours, pour casser ou confirmer la décision de la Cour d'appel. Sa décision interviendrait courant décembre ou au tout début du mois de janvier de l'année prochaine, selon la même source.

DISPARITION DE TABU LEY**Denis Sassou N'Gusso assiste la famille éprouvée**

Trois jours après le décès de l'icône de la rumba congolaise, Pascal Emmanuel Sinamory, alias Tabu Ley Rochereau, le président de la République, Denis Sassou N'Gusso a transmis, hier à la famille du disparu, une contribution financière dont le montant n'a pas été révélé. Porteuse d'un message de réconfort et d'encouragement, le conseiller aux relations publiques du chef de l'État, Claudia Sassou N'Gusso a précisé : « *Je suis venue apporter la contribution du président de la République auprès de la famille de Tabu Ley pour l'organisation des obsèques de cette icône de la musique congolaise des deux rives. En même temps, j'ai présenté les condoléances à la famille au nom du président de la République, tout en l'encourageant à surmonter cette difficile épreuve, car c'est en des circonstances pareilles qu'on a besoin de l'assistance des personnes sur lesquelles on compte* ».

Page 3

ÉDITORIAL**Améliorer la gouvernance publique**

Page 2

Circulation routière**Un accident spectaculaire au terminus de Mikalou**

Huit véhicules au total ont été endommagés

Un véhicule de grand tonnage, dans une folle course aux premières heures de la matinée, ce 3 décembre, a entraîné avec lui plus d'une demi-

dozaine de voitures légères ainsi qu'une moto « Djakarta » causant d'importants dégâts humains et matériels. L'accident plus que spectaculaire

s'est produit au Terminus de Mikalou dans le sixième arrondissement de Brazzaville.

Page 7

INFRASTRUCTURES SPORTIVES**Ewo doté d'un complexe omnisport moderne**

Le stade de référence du département de la Cuvette-Ouest a été inauguré le 2 décembre par le ministre à la présidence, chargé de l'Aménagement du territoire et de la Délégation générale aux Grands travaux, Jean-Jacques Bouya, qui en a remis les clés à son homologue des sports, Léon-Alfred Opimba. Sa capacité d'accueil est actuellement de 3800 places assises, mais elle est extensible jusqu'à 7000 places. Des salles de réunion, de gymnastique, de réception, ainsi que des escaliers, rampes d'accès et bien d'autres commodités arriment ce stade au goût de l'époque.

Page 24

**POINTE-NOIRE****L'air irrespirable près de certaines écoles publiques**

À l'instar du lycée technique commercial de l'OCH, la capitale économique offre le spectacle désolant d'établissements scolaires empestés d'odeurs nauséabondes du fait de la défaillance du système de collecte des ordures. À proximité de ce lycée, notamment, des tas d'immondices jonchées d'épaves de véhicules frôlent à peine les salles de classes, sous l'indifférence générale.

« *Ces ordures ne datent pas d'hier. Plusieurs écoles et avenues de Pointe-Noire sont dans un état similaire* », a déploré un habitant des environs.

Page 22

Éditorial

Améliorer la gouvernance publique

Dans le but d'améliorer la gestion des affaires le gouvernement du Congo a mis en place un certain nombre de mécanismes de gestion publique visant à donner une meilleure visibilité de l'action gouvernementale fondée sur l'impact des résultats et la durabilité. Une innovation dans la gouvernance publique ! En effet beaucoup de citoyens ont certainement constaté que certains projets qui ont été réalisés ici et là inaugurés ou réceptionnés dans la liesse générale n'ont duré que le temps d'une inauguration officielle. L'impact de tels projets sur l'amélioration de la vie des citoyens est nul.

Si l'action gouvernementale doit prioritairement viser la prospérité, le mieux être et le mieux vivre de tous tel que décliné dans la feuille de route du gouvernement, il est indispensable que les projets réalisés dans ce cadre soient en adéquation avec ces objectifs. C'est ce que les autorités congolaises entendent faire désormais. On peut le mesurer avec la construction des nouvelles aérogares de Brazzaville et de Pointe Noire puisque celles-ci permettent désormais aux usagers de bénéficier d'un confort digne des grands aéroports.

Cependant au-delà des infrastructures il y a l'épineux problème de l'homme. Car si les aérogares ont été modernisées il subsiste encore, hélas, des problèmes d'éthique et de quiétude dans certains services de gestion de cette structure.

Et puis, admettons-le une fois pour toutes, il est indispensable que les travaux d'infrastructures s'inscrivent dans la durée. Or de façon générale les grands ouvrages ne sont pas durables. Ainsi, à Brazzaville, le pont sur la Ndjiri est déjà hors d'usage et les artères de notre capitale qui ont été réhabilitées ou construites se dégradent chaque jour.

Notre gouvernance gagnerait en efficacité si le suivi et l'évaluation des grands ouvrages se faisaient avec rigueur. Alors que nous mobilisons de grands moyens et beaucoup d'énergie pour construire ces infrastructures, il est urgent que notre comportement change dans l'optique d'une meilleure appropriation de ces réalisations. C'est ainsi et pas autrement que nous satisferons les usagers présents et futurs.

Les Dépêches de Brazzaville

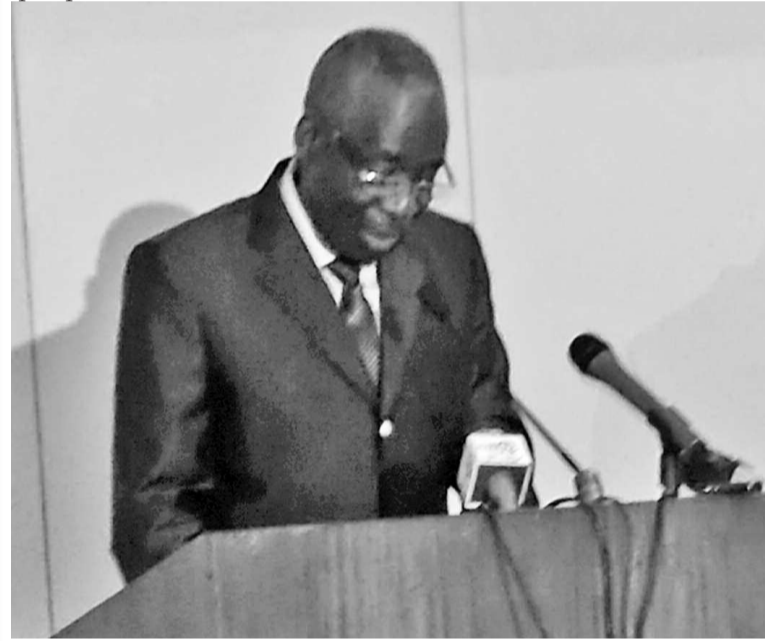
SÉNAT

Florent Ntsiba reprécise la politique du gouvernement sur la sécurité sociale

À l'occasion de la séance d'interpellation des membres du gouvernement sur les questions d'actualité, le ministre d'État, ministre du Travail et de la sécurité sociale a apporté des explications sur certaines questions relatives à la Sécurité sociale des agents de l'État.

Au cours de son intervention, le ministre d'État a apporté quelques éclaircissements sur les

ministre d'État a fait savoir à l'ensemble des sénateurs que les négociations globales entre le gouvernement et les partenaires sociaux ont abouti à la signature d'un protocole d'accord, le 12 août 2013, qui stipule que face à la disparité de la valeur du point d'indice dans la fonction publique, et dans le souci de parvenir à une harmonisation de celle-ci, le relèvement de la valeur de ce dernier



Le ministre d'État Florent Ntsiba devant le Sénat

points saillants touchant la sécurité sociale des agents de l'État. Parmi ceux-ci, les modalités de revalorisation du point d'indice suite aux négociations entre le gouvernement et les partenaires sociaux du 12 août 2013 ; la signature et la mise en application des statuts particuliers de certains corps de l'État ; la prise en charge des effets financiers relatifs à la révision des situations administratives des agents de l'État admis à faire valoir leurs droits à la retraite ; et enfin, l'effectivité de l'automatisation à la retraite.

S'agissant du premier point, le

à 300 a été retenu comme un objectif à atteindre dans la période de janvier 2014-2017. « Ce relèvement de 200 à 300, a indiqué le ministre, sera exécuté suivant un processus qui se présentera de la manière suivante : janvier 2014, valeur du point d'indice 225 ; janvier 2015, 250 ; janvier 2016, 275 ; et enfin janvier 2017, 300. »

À la question de savoir pourquoi n'avoir pas raccourci à deux ans la période de relèvement de la valeur de ce point d'indice, le ministre Florent Ntsiba a déclaré que tous les calculs avaient démontré que la revalorisation du point d'in-

dice à 300 dès janvier 2014 aurait eu pour conséquence, l'accroissement de la masse salariale à 485 milliards de FCFA, en dehors des salaires liés aux transferts effectués par l'État. « Il s'agira pour le gouvernement, a renchérit Florent Ntsiba, de ne pas invoquer pendant toute la durée de cet accord, un retournement défavorable de la conjoncture économique. »

Quant à la signature et la mise en application des statuts particuliers de certains corps de l'État, Florent Ntsiba a fait savoir aux sénateurs que la loi 21/89/ du 14 novembre 1989 portant refonte du statut général de la fonction publique, dresse en son article 90, la liste des différents corps des fonctionnaires parmi lesquels on note l'administration générale, du travail et de la fonction publique, l'administration économique, financière, judiciaire, etc., l'article 93 de cette loi donnant la latitude à chaque corps de disposer d'un statut particulier. « En définitive, la signature et la mise en application des statuts particuliers dépendent de certains préalables », a poursuivi Florent Ntsiba.

Enfin, abordant le dernier point relatif à l'effectivité de l'automatisation à la retraite, le ministre d'État, ministre du Travail et de la sécurité sociale a rappelé aux sénateurs que le gouvernement, sensible à cette situation préoccupante, avait engagé la liquidation des droits pensions des agents de l'État admis à la retraite en 2012. Les arrêtés de concession des pensions déjà signés et publiés concernent actuellement 1.047 agents à faire valoir leurs droits. Le reste des dossiers est en cours de traitement ou en attente de recueil de la biométrie.

Jean Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodiolo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nounougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoulou

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Romonique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Coordonnateur : Jules Tambwe Itagali

Politique : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa

Société : Lucien Dianzenza

Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpara

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris
Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Adhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehti, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)
LIBRAIRIE BRAZZAVILLE
Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispian Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriescongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)
38 rue Vaneau 75007 Paris
Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

PROTECTION DES FORÊTS

La Chine fait un don d'équipement sylvicole au gouvernement congolais

Réceptionné le 2 décembre à Brazzaville par le ministre de l'Économie forestière et du développement durable, Henri Djombo, ce matériel composé entre autres de véhicules motorisés anti-incendie, permettra au Programme national d'afforestation et de reboisement (Pronar) de renforcer ses capacités techniques et opérationnelles.

Flambant neuf, ce matériel est composé, en ce qui concerne la protection des forêts, d'un véhicule de commande prévu pour la mobilité des agents sur le terrain ; de 20 véhicules motorisés anti-incendie ou de patrouille pour faire face aux incendies en temps réel ; de 100 appareils GPS et 170 groupes électrogènes. Le matériel est destiné en priorité, au Programme national d'afforestation et de reboisement (Pronar), dans le but d'augmenter ses capacités opérationnelles et lui permettre d'atteindre son principal objectif, qui consiste à planter environ un million d'hectares de forêt artificielle en dix ans.

Ce matériel servira aussi bien dans les services de plantation du Pronar que dans ceux de reboisement, dans le cadre de la protection des écosys-

tèmes forestiers. Une bonne partie du matériel sera aussi déployée dans les forêts, parmi lesquelles la forêt de la Patte d'oie, toujours exposée aux incendies. Réceptionnant le don, le ministre Henri Djombo a apprécié le geste fait par la Chine. « *La Chine ayant toujours entendu l'appel des Congolais, ce don permettra à n'en point douter, l'essor du Programme national d'afforestation et de reboisement à travers le pays* », s'est-il réjoui.

Pour l'ambassadeur de Chine au Congo, Guan Jian, qui a transmis le don, le geste fait par son pays s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération sur le développement durable. « *Comme nous le savons, le don représente non seulement l'expression de la fraternité sino-congolaise, mais aussi une volonté de renforcer davantage la coopération sur le développement durable, le reboisement, l'afforestation, la conservation des systèmes écologiques et la lutte contre les changements climatiques* », a-t-il déclaré.

Un don de matériel de bureau a également été fait par les Chinois. Il est composé de 100 ordinateurs portables, 100 ordinateurs de bureau et 100 photocopieurs.

C'est un don qui va permettre de renforcer le service administratif. Profitant de l'occasion, les deux personnalités, Henri Djombo et Guan Jian, ont salué les liens de coopération entre les deux pays, vieux de 49 ans.

Firmin Oyé



Un échantillon du don fait par la Chine (crédit et photo adiac)

GESTION FONCIÈRE

Un impôt foncier pour les propriétaires

Dans le souci de sécuriser la population victime de glissements de terrain, d'inondations et d'ensablements, et afin de lui faciliter l'accès à la terre, le gouvernement contraint les propriétaires fonciers et terriens à payer désormais des impôts fonciers en vue de pallier le phénomène de vente anarchique des parcelles sur l'étendue nationale.

Ils ont été informés de la décision qui rentre en vigueur en 2014, par le ministre de tutelle

de la loi foncière et les règles d'urbanisme.

C'est à ce titre que cette journée a été marquée de plusieurs communications notamment sur : l'établissement du cadastre et sa mise à jour ; la protection du domaine de l'État ; le processus d'aménagement des terrains et l'accès de la population à la terre ; la sécurisation de la propriété foncière en vue de l'efficacité de la gestion et de la cohérence du secteur. Le thème de l'établissement du cadastre

propriétés foncières. Le Congo est encore en phase d'établissement du cadastre. Une étude a été faite à Brazzaville pour l'identification matricule de chaque parcelle.

Dans son allocution d'ouverture, le ministre Pierre Mabiala a souligné que la réalisation des objectifs de la politique foncière passe par l'intervention foncière opérationnelle de l'État, qui sont définis par les textes et lois issus de la réforme de 2004. Celle-ci exige la bonne gouver-

nance foncière, la disponibilité et la mobilisation de terres destinées aux usages compatibles avec la politique sociale. Pierre Mabiala a indiqué : « *L'État doit mobiliser des terres nécessaires à la réalisation des objectifs spécifiques d'une politique publique liée au développement économique et à la satisfaction des besoins sociaux.* » Et de conclure : « *Le foncier congolais est préoccupé à lui faire jouer son rôle en matière de croissance économique de réduction de la pauvreté, de maîtrise du*

développement durable, de protection des espaces naturels ainsi qu'en matière de paix sociale. »

Rappelons que la première journée nationale avait été célébrée sur le thème de « la gouvernance foncière au Congo : aménagement et sécurisation des terrains ».

Lydie Gisèle Oko



La session réunissant les responsables du secteur foncier.

Pierre Mabiala, lors du débat organisé le 29 novembre, en prélude à la célébration le 30 novembre de la deuxième Journée nationale du foncier au ministère des Affaires étrangères. Ces propriétaires fonciers ont été interpellés pour constater et reconnaître leurs biens auprès de l'État. Les terrains ne sont pas vendus selon l'application

et sa mise à jour, développé par le directeur général des affaires foncières du cadastre et de la topographie, Alphonse Dinga Koula, a permis de connaître que les premiers plans cadastraux du Congo datent des années 1950, et n'avaient jamais été mis à jour. Le cadastre a pour mission d'identifier, localiser, évaluer et représenter des

TOURISME

L'hôtel Ledger rénové

L'ancien hôtel Le Méridien devenu Ledger Plaza Maya Maya a été officiellement inauguré le 29 novembre par le ministre du Tourisme et de l'environnement, Josué Rodrigue Nguonimba.

Ledger Plaza Maya Maya présente les caractéristiques d'un hôtel attractif, en conformité avec la politique du gouvernement de favoriser l'implantation de structures d'hébergement conforme aux normes internationales. Celui-ci a connu des travaux de réhabilitation complète de 2009-2012 et est devenu un important investissement hôtelier de Brazzaville.

« *Ledger vient non seulement améliorer qualitativement et quantitativement le parc hôtelier de la capitale, il vient aussi consolider la création des emplois durables dans le secteur touristique* », a-t-il insisté.

Il s'est dit satisfait de la réalisation de cette architecture, cédée à des partenaires étrangers libyens, à la faveur de la politique de privatisation, qui a permis la revalorisation de ce cadre. « *Le département du tourisme s'est largement impliqué à côté des promoteurs dans la mise en œuvre de ce projet* », a précisé le ministre.

Cet hôtel appartenait à l'État congolais qui l'a privatisé. Le groupe libyen en est devenu le nouvel acquéreur. Cette société propriétaire de l'hôtel, Laico, possède un nombre important d'hôtels dans vingt-deux pays africains pour un volume total d'investissement qui se chiffre à 1,4 milliard de dollars. Elle apprécie la facilité accordée par les autorités congolaises pour les investissements libyens.

L'hébergement étant une composante du tourisme, celui-ci of-

fre de nombreuses opportunités de développement. Il est appelé à servir de levier pour le développement d'une économie congolaise plus diversifiée, génératrice de revenus et d'emplois durables. Le gouvernement s'est engagé à travers le plan national de développement 2012-2016 à œuvrer au renforcement du tourisme en vue de rendre compétitive la destination « Congo ».

Faire connaître les potentialités touristiques du Congo

Le département du tourisme travaille autour de la création de l'office de promotion de l'industrie touristique. Cet établissement se chargera de faire connaître les potentialités touristiques du Congo et par conséquent de la promouvoir. Elle s'attelle aussi à la création de la société d'aménagement touris-



Une façade du Ledger Plaza Maya Maya

tique qui aura pour rôle d'aménager les sites en vue de contribuer à l'émergence des produits touristiques compétitifs.

À cette occasion, Josué Rodrigue Nguonimba a loué les initiatives privées qui se développent, dont cet effort d'investissement consenti pour l'acquisition d'un bateau, devant rendre possible l'exploitation du fleuve Congo.

Notons que la cérémonie d'inauguration s'est déroulée en présence du chargé d'affaires à l'ambassade de la Lybie ; des directeurs généraux de Laico Tripoli, société propriétaire de l'hôtel, Bachir Madani ; de la société Laico Hôtel et Rizort Management Company, Jamel Kubiz ; de Ledger, Maher Ghidaoui, et de nombreux autres invités.

Nancy France Loutoumba



Fonds des Nations Unies pour la Population
Représentation en République du Congo

AVIS DE VACANCES DE POSTE

Vacance de poste no: COG/UNFPA/00011197

Date limite de dépôt des dossiers : 6 Décembre 2013

Titre du poste : Assistant (e) Administratif (ve) et Financier (e)

Catégorie/Niveau : ICS/7 (GS/7)

Bureaux du type 3

Poste FT de 1 an Renouvelable dont une période probatoire de 3 mois

Brazzaville Congo avec déplacements occasionnels à l'intérieur du pays

UNFPA Congo, Région Afrique de l'Ouest et du Centre

Typologie :

Nature et Durée du Contrat :

Lieu d'affectation :

Organisation:

La Représentation du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) en République du Congo procède au recrutement d'un assistant administratif et financier pour son bureau de Brazzaville dont les informations du poste sont les suivantes :

1.- Attributions et responsabilités principales :

Sous l'autorité de la Représentante Résidente et la supervision du Chargé des Opérations, et en tant que membre des services de l'équipe de direction du bureau de pays, l'Assistant (e) administratif (ve) et financier (e) fournit une gestion opérationnelle en matière de ressources humaines, administrative et des systèmes financiers du bureau-pays. Il/elle supervise le personnel d'appui du bureau.

Il/elle fournit des services de qualité en matière de ressources humaines, d'administration et de finances aux clients internes et externes par la maîtrise de toute la réglementation, du processus et des procédures appropriés. Il/elle prend une approche orientée vers le client et axée sur les résultats pour interpréter les règlements, les procédures et les directives dans les services du Représentant Résident, en fournissant de l'appui et de l'assistance aux projets appuyés par les bureaux-pays et l'UNFPA.

L'Assistant(e) administratif et financier aura pour responsabilités:

a)Tâches générales

- Gérer suivant les règles et procédures, les exigences opérationnelles des données de programme/projets en cours d'exécution dans le pays en terme de personnel, de contrat de services, d'équipement, de voyages et d'autres événements liés aux activités de programmes/projets pour en faciliter la réalisation;
- Préparer et contrôler le budget administratif et des projets, puis s'assurer que les transactions financières se font conformément aux règlements et procédures de l'UNFPA;
- Proposer des procédures pour améliorer les contrôles et l'efficacité interne afin de mieux préparer les audits et répondre aux questions y relatives;
- Conseiller et informer les responsables et le personnel de projet sur les différents types et modalités des contrats, les orienter sur les avantages en terme de gestion des ressources humaines ;
- Exécuter les systèmes de gestion en place et les requêtes des associations/partenaires pour les soutenir dans la gestion financière et des ressources humaines ainsi que les aspects opérationnelles conformément aux procédures du bureau-pays;
- Créer des systèmes et des mécanismes pour une gestion effective des ressources de l'UNFPA requises pour le NEX , conseiller et former le personnel de projet sur les procédures NEX ;
- Maintenir la circulation d'un réseau continu d'informations adéquates et à jour entre le bureau-pays et le siège;
- Examiner les demandes et initier les procédures de fournitures, d'équipement, des approvisionnements et des services du bureau et des projets de manière transparente et efficiente;
- Contribuer à la gestion fluide du bureau en s'assurant de l'approvisionnement et de l'équipement des services, du suivi du processus d'achat et en maintenant un inventaire actualisé des dossiers;
- Examiner et préparer les dossiers pour les activités communes ayant trait au projets conjoint, aux locaux et services communs (dispensaire, sécurité, bateau, coordination), au recouvrement des dépenses, aux indemnités et aux privilèges, aux enquêtes sur le coût de la vie et des salaires, etc.;
- Elaborer les plans de gestion des risques et le plan annuel des achats ;
- Représenter UNFPA dans les rencontres et les travaux de groupe inter-agences en l'absence du superviseur ;

b)Tâches spécifiques

- Faire l'analyse et l'exécution des aspects opérationnels des fiches techniques des activités du programme ;
- Procéder à l'évaluation des demandes de remboursement des dépenses de voyages (F10);
- Faire le suivi et le calcul mensuel des heures supplémentaires du personnel ;

- Faire les rapports financiers mensuels en vigueur « Financial accountability » ;
- Suivre les paiements auprès du Programme des Nations Unies pour le Développement;
- Assurer le classement de la documentation financière (Vouchers);
- Enregistrer, faire le réapprovisionnement et suivre le compte de la petite caisse et faire les ajustements nécessaires en cas d'écarts;
- Faire les paiements des services des fournisseurs et du personnel après vérification de la liasse comptable;
- Procéder au traitement des dossiers des consultants et conseiller pour paiement ;
- Assurer le contrôle des véhicules et la gestion des transports et du carburant et fournir les rapports mensuels sur la consommation du carburant par véhicule;
- Faire le suivi des comptes d'attente, notamment celui du NEX (Operating Fund Account) et procéder aux ajustements nécessaires;

2.- Qualifications et expériences requises

- Conditions Scolaires/Académiques : Au moins une licence en administration des affaires, administration publique, comptabilité, finances, économie ou à tout autre domaine y relatif.
- Expérience professionnelle : Avoir au moins 5 ans d'une expérience appropriée, de préférence dans la gestion de programme/projet dans le secteur public ou privé. Une expérience dans le système des nations unies serait un atout.
- Avoir une très bonne connaissance de l'application des manuels de politiques et procédures des organisations internationales ou des organisations non gouvernementales.
- Connaissances informatiques : Avoir une bonne connaissance des logiciels de bureautique (Word, Excel, PowerPoint,) et de gestion de base de données (access).

3.- Aptitudes linguistiques

- Excellente connaissance de la langue française (expression orale et écrite)
- Une bonne connaissance de l'anglais surtout écrit.
- La connaissance orale des langues nationales (lingala et kituba) sera un atout.

4.- Compétences corporatives

- Intégrité/Engagement au mandat des Nations Unies en général et de l'UNFPA en particulier ; Culture de développement/renforcement des compétences/formation continue; Capacités de communication des idées, partage des connaissances, orientation vers les résultats, engagement pour l'excellence, pensée stratégique et analytique;
- Etre capable de prendre des décisions justes, transparentes et expéditives à la lumière de l'information disponible et faire preuve d'une excellente moralité ;
- Avoir une bonne capacité à travailler en équipe, à communiquer, à dégager les situations des conflits et réorienter les énergies vers des solutions mutuellement constructives ;
- Etre capable de travailler sous pression et à former ses collègues, avoir une capacité pragmatique à innover, à traduire les buts stratégiques de l'UNFPA en plans et en actions ;

5.- Dossier de candidature

- Composition :
 - Demande non manuscrite adressée à Madame la Représentante de l'UNFPA;
 - Curriculum vitae daté de moins d'un (1) mois ou formulaire P11 à retirer à l'UNFPA;
 - Copies de diplômes, Certificats et attestations de travail (ne pas joindre les originaux) ;
 - Référence de trois (3) personnes vous connaissant et leurs coordonnées;
 - Vos dossiers doivent être envoyés/déposés à l'UNFPA du lundi au vendredi de 8h à 16h, sous pli fermé avec les mentions :

Madame la Représentante de l'UNFPA Congo
Rue Crampel (en face de la BDEAC)
Brazzaville - Congo
Candidature au Poste d'Assistant(e) Administratif (ve) & Financier (e)
COG/UNFPA/00011197

•Date limite de dépôt des dossiers : 6 Décembre 2013 à 16h.

Fait à Brazzaville, le 18 Novembre 2013

Roger LALY
Chargé de Bureau
Représentation de l'UNFPA en
République du Congo

Idées-forces, sujets en débat

Anecdotes, petites phrases, cris du cœur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société.

□« Les pays émergents sont des pays dont le produit national brut par habitant est inférieur à celui des pays développés, mais qui connaissent une croissance économique rapide et dont le niveau de vie ainsi que les structures économiques convergent vers ceux des pays développés. »

Jean-Didier Mbélé, enseignant-chercheur à l'université Marien-Ngouabi, à l'occasion du lancement de la rentrée académique 2013-2014, sur le sujet de l'émergence du Congo.

□« Le Congo est une nation de tradition pacifique, qui privilégie en tout temps le dialogue dans le respect des cultures, une nation consciente de ses responsabilités sur la scène sous-régionale, régionale et internationale et qui les assume avec honneur. »

Charles-Richard Mondjo, ministre à la présidence chargé de la Défense nationale, le 2 décembre, s'adressant aux nouveaux attachés de défense près les ambassades du Congo à l'étranger.

□« L'État doit mobiliser les terres nécessaires à la réalisation des objectifs spécifiques d'une politique publique liée au développement économique et à la satisfaction des besoins sociaux. »

Pierre Mabiala, ministre des Affaires foncières et du Domaine public lors du débat organisé le 29 novembre en prélude à la célébration de la deuxième Journée nationale du foncier.

□« L'Afrique concentre les niveaux de pauvreté les plus élevés, aggravés par des crises alimentaires récurrentes, politiques et sécuritaires, malgré des progrès notables résultant des efforts fournis par l'ensemble des acteurs du développement. »

Binto Djivo, représentante du Pnud au Sénégal, le 6 décembre 2012 lors du sixième sommet Africités.

□« Les projets africains d'infrastructures attirent toujours plus l'attention des investisseurs du monde entier. Cependant, les projets bancaables sur le marché sont encore insuffisants. Pourtant, ils sont un excellent moyen de diversification des portefeuilles d'investissement et présentent des retours à long terme stables et supérieurs à la moyenne. »

Tas Anvaripour, directrice du fonds Africa50 de la BAD.

CÉMAC

Un programme de promotion des PPP envisagé

Ces partenariats publics-privés (PPP) font partie des initiatives concernant le financement des infrastructures. Seulement l'utilisation de ce mode de financement reste encore limitée (à peine 5%) dans l'espace de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac).

Un séminaire régional, organisé conjointement par la République du Congo, la Banque mondiale (BM) et la France, en partenariat avec la commission de la Cémac, la Banque de développement des États de l'Afrique centrale (BDEAC), et avec l'appui financier de « Public-Private Infrastructure Advisory Facility », se tient à Brazzaville. Il vise à créer les conditions nécessaires pour attirer les investisseurs internationaux et régionaux, afin de soutenir la croissance économique. Les participants échangent sur les réformes à mettre en place par les autorités des pays de la sous-région, en vue d'élaborer un programme de promotion des PPP au sein des pays membres de la Cémac. Ces dix dernières années, les économies africaines de la sous-région ont connu une croissance moyenne de plus de 5%. Néanmoins, celle-ci n'a pas su se matérialiser par de nouveaux emplois dans des secteurs à forte intensité de main d'œuvre. Et parmi les contraintes qui affectent la productivité, l'on cite le déficit en matière d'infrastructures.

Selon la BM, le faible niveau des infrastructures, de façon générale, fait perdre à l'Afrique 2 points de croissance annuellement. Pour atteindre un niveau d'infrastructure comparable à celui des pays asiatiques, l'Afrique devra investir près de 100 milliards de dollars par an durant 10 ans pour la réalisation des infrastructures. Ceci représenterait entre 10 et 15% du produit intérieur brut, selon les pays. Un autre défi est celui de la garantie d'un cadre institutionnel stable ainsi que l'amélioration du climat des affaires. En effet, l'essor de l'Afrique dépend d'une plus grande implication des investisseurs à long terme.

« Comment identifier les sources de fi-

nancement, pendant que les finances publiques connaissent des difficultés qui ont fait passer les investissements publics en matière d'infrastructure de 4% en 1980-1985 à 1,6% entre 2001-2008. Où trouver ces financements pendant que l'aide au développement fait également face à des contraintes ? », s'interroge la BM.

Par ailleurs, ce séminaire s'inscrit dans le cadre de la recherche de stra-

vironnement actuel, elle a engagé de profondes réformes structurelles, afin de conforter la dynamique de la plateforme du dialogue public-privé. « Il s'agit de clarifier les fondamentaux du cadre juridique et institutionnel de l'exercice des affaires et l'élimination dans les faits des barrières non tarifaires et des pesanteurs usuelles », a commenté Léon Raphaël Mokoko, ministre délégué au Plan et à l'Intégra-



La photo des différents partenaires en marge du séminaire. crédit photo Adiac

tégies des pays de la zone Cémac pour la convergence des politiques de développement de leurs économies respectives.

Les PPP combinent les avantages du secteur privé

Durant trois jours, les participants devront plancher sur les conditions nécessaires pour renforcer le cadre institutionnel et réglementaire pour les PPP, et développer un ensemble de projets susceptibles d'être soumis au marché. Ce séminaire doit se focaliser sur les expériences de la sous-région dans la mise en œuvre des projets PPP pour en tirer un bilan, d'une part, en consolidant les acquis, et d'autre part, en proposant de nouvelles opportunités pour un engagement plus grand dans les politiques des PPP. Pour rappel, les PPP permettent de mieux combiner les avantages du secteur privé en assurant un accès au marché financier, la promotion de l'innovation, l'efficacité managériale, pour ne citer que ceux-ci.

Du côté de la République du Congo, tirant les leçons des conditions de l'en-

tion. « La création de l'agence de promotion des investissements, le fonds d'impulsion et de garantie, l'agence des petites et moyennes entreprises et bien d'autres outils déjà créés, illustrent la volonté du Congo d'être au rendez-vous du développement, en relation avec son plan national de développement », a-t-il poursuivi.

Dans son argumentaire, Léon Raphaël Mokoko a assuré que le gouvernement travaille au renforcement des PPP à travers des contrats de service, de gestion ou de concession de certains services publics, et l'utilisation des BOT (Built-Operate-Transfert) dans la construction d'infrastructures. À cela s'ajoutent la création de sociétés d'économie mixte et l'appel à contribution directe des populations. « Le développement des investissements du Port autonome de Pointe-Noire est une parfaite illustration de ce partenariat avec l'intervention de différents opérateurs sur différents segments d'activités multidimensionnelles », a conclu le ministre délégué au Plan et à l'Intégration.

Nancy France Loutoumba

Le numérique et vous

Internet : protéger les mineurs contre les contenus inadaptés

Pour protéger les jeunes des contenus inadaptés sur le web, les moyens existent. Les logiciels de contrôle parental, méconnus du grand public, en font partie.

L'internet, c'est bien, vous l'avez installé chez vous en raison de ses avantages. Mais vous n'avez pas pensé à protéger les jeunes au cas où ils accéderaient à des sites destinés aux adultes. Ce sont souvent des contenus à caractère sexuel, violent, qui incitent à la haine raciale, à la consommation de drogues ou encore utilisés par des réseaux criminels. Pas de panique, les logiciels de contrôle parental vous aideront.

En jouant un rôle de « filtre », ces logiciels empêchent l'accès à des contenus inadaptés aux enfants sur le web. Ils autorisent l'accès aux pages considérées comme inoffensives mais bloquent les sites qui peuvent choquer l'enfant.

Les logiciels de contrôle parental utilisent deux méthodes principales : le filtrage par liste d'URL et le filtrage par mots clés. La méthode la plus répandue

est le filtrage par liste : la plupart des logiciels fonctionnent avec une base de données de sites déconseillés. Appelées aussi « listes noires », ces bases contiennent des adresses de sites classés selon les thèmes : il existe des dizaines de catégories comme le sexe, la violence, les armes, la religion ou la politique. Les parents peuvent choisir d'interdire une ou plusieurs catégories. Quand l'enfant veut visiter une page web, l'URL du site est d'abord comparée à la liste noire du logiciel. Si l'adresse en question fait partie des sites déconseillés, l'enfant ne peut pas y accéder. Les logiciels qui pratiquent ce type de filtrage fonctionnent comme les antivirus : pour être efficaces, ces listes doivent être régulièrement mises à jour. Toutefois, pour ne pas frustrer les enfants, informez-les sur l'intérêt de la procédure en instaurant un dialogue franc.

Téléphone : sauvegarder son répertoire Perdre un téléphone, c'est désagréable. Très souvent, on perd son répertoire, et donc ses contacts. Mieux vaut donc

prévenir que guérir. Quelques conseils pour mettre vos contacts à l'abri.

Lorsque vous entrez un nouveau contact dans le répertoire de votre mobile, pensez à l'enregistrer sur la carte SIM et non pas sur la mémoire du téléphone. Trop souvent, on commet cette erreur et il est difficile à gérer lorsque vous changez de téléphone. Néanmoins, c'est une solution d'appoint quand le répertoire compte plus de cent contacts. Tous les mobiles ont en effet une mémoire SIM plafonnée.

Qu'arrive-t-il lorsque votre SIM n'a plus de place ? Pensez à la sauvegarde en ligne. La plupart des opérateurs mobiles ont ainsi mis en place un dispositif de sauvegarde des contacts sur un serveur, à l'instar de MTN avec son « MTN sauvegarde ». Renseignez-vous !

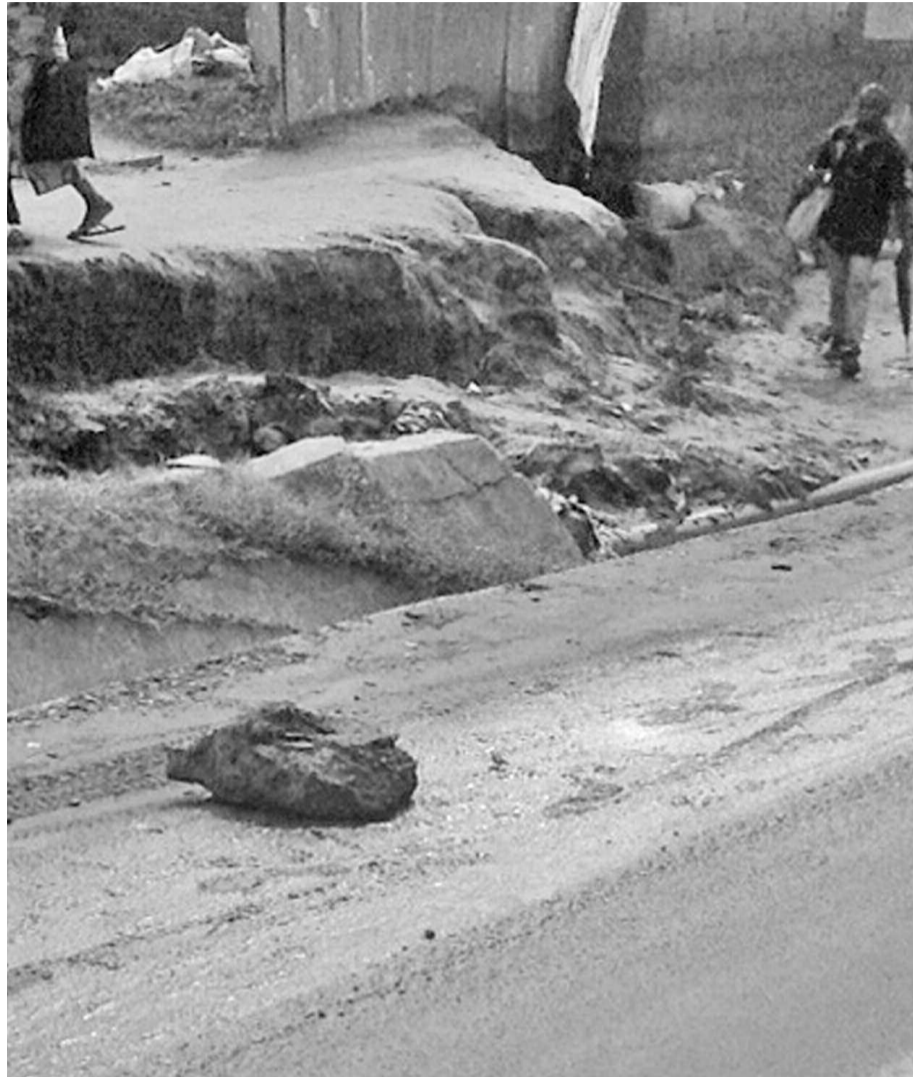
Ce service fonctionne en cas de perte ou de vol de votre mobile et uniquement si vous restez chez le même opérateur. Il existe aussi des applications en ligne qui font la sauvegarde de contacts. Vous pouvez essayer « Mobicedit », mais il n'est pas gratuit.

Quentin Loubou

ARRÊT SUR IMAGES



Les embouteillages couplés aux caprices des transports en commun toujours logés à l'enseigne de demi-terrains contraignent souvent les usagers à se fier à leurs jambes. Couteux en temps.



Sortie principale nord de Brazzaville. Ici en face du CIESPAC à Mikalou. Dégradation lente et continue du fait des pluies.

TOYOTA = 100% CFAO

100% GARANTIE CONSTRUCTEUR + 100% PIÈCES D'ORIGINE



CFAO MOTORS
fragnas.com

Pointe-Noire : 11 Rue Côte Motève BP 1110 - Tél.: (242) 05 550 17 78 / 06 665 44 65
 Brazzaville : Bld Denis Sarsou Nguesso BP 247 - Tél.: (242) 05 504 93 33 / 06 665 14 3639
www.cfaomotors-congo.com

DISTRIBUTEUR OFFICIEL



TOYOTA

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA

La JAS sensibilise les habitants de Mfilou et les hommes en uniforme

Tous les 1er décembre, le monde célèbre la Journée internationale de lutte contre le VIH/sida. Au Congo, plusieurs activités ont été organisées à cette occasion, et la Jeunesse Action sida (JAS), que préside Anicet Moukouti, n'est pas restée en marge. Elle a rencontré les habitants de Mfilou, dans le septième arrondissement de Brazzaville, et les hommes en uniforme du 401e bataillon d'infanterie.

Dans le quartier du rond-point Momi à Mfilou, dans le septième arrondissement de Brazzaville, régnait, ce 1er décembre, une ambiance non pas de fête, encore moins de deuil. Les habitants étaient une soixantaine à participer à une causerie éducative sur le VIH/sida, écoutant attentivement Anicet Moukouti, président national de JAS, qui les a entretenus sur le thème de la journée : « Zéro contamination, zéro discrimination et zéro infection ».

Le président de JAS a présenté les connaissances de base sur le VIH/sida, les attitudes face à la maladie, les pratiques sexuelles, les infections sexuellement transmissibles (IST) et les préservatifs masculin et féminin. Les habitants de Mfilou ont pu lui poser toutes leurs questions. Anicet Moukouti leur a conseillé, avant tout, de faire le test du dépistage volontaire du VIH/sida. Il a particulièrement alerté les jeunes gens sur les pratiques sexuelles à risque sans protection, soulignant le danger pour les partenaires et l'importance pour eux de connaître leur statut sérologique.

Quant aux malades qui ne savent pas où se procurer des antirétroviraux (ARV),



Une vue des habitants de Mfilou

Anicet Moukouti les a orientés vers les centres Mayangui, adventiste, Bissita, Sœur-Martin, CHU, le centre de traitement ambulatoire et le laboratoire national. Ces centres reçoivent les malades et mettent des ARV à leur disposition. Il a également recommandé de ne pas interrompre le traitement, qui permet aux personnes atteintes du VIH de vivre plus longtemps et en meilleure santé.

Une initiative saluée par les forces armées congolaises

La démarche d'Anicet Moukouti, lui-même prestataire auprès des forces armées congolaises (FAC), a été vivement louée par les 83 officiers supérieurs, officiers subalternes, sous-officiers et hommes de rang du 401e bataillon d'infanterie qui ont pris part à cette activité, en présence du chef d'état-major du bataillon, le lieutenant-colonel Saturnin Dickens Samba.

En effet, les hommes en uniforme sont très exposés aux risques de contamination du fait même de leur mode de vie en communauté, qui les amène à tout partager, y compris les femmes.

« Les militaires pensent que rien ne peut les tuer si ce n'est une balle, à tel point qu'ils n'aiment pas utiliser de préservatif. C'est pourquoi nous avons mené cette causerie-débat au 401e bataillon pour recadrer les choses, les amener à faire des dépistages, à utiliser des préservatifs... Nous allons continuer cette activité avec les militaires qui vont à Bangui pour la relève, parce que le plus souvent, ils partent en bonne santé, mais certains reviennent malades. Nous menons aussi cette campagne de façon régulière auprès des militaires qui gardent les alentours des camps de Mpila où il y a eu le drame du 4-Mars 2012 », a expliqué Anicet Moukouti.

Très satisfaits de cette initiative, les mi-

litaires ont posé toutes les questions possibles à leur collègue président de JAS, avant de lui proposer de pérenniser cette action. Anicet Moukouti a indiqué qu'il examinerait les possibilités avec le Conseil national de lutte contre le sida, l'Unicef, les systèmes des Nations Unies, etc., pour que ces institutions puissent apporter leur aide.

Le chef d'état-major du 401e bataillon d'infanterie a proposé au président de JAS de passer dans différentes compagnies de FAC afin de sensibiliser les militaires sur le VIH/sida et les infections sexuellement transmissibles. Il a profité de cette occasion pour témoigner de sa vie en troupe, notamment lors des deux missions qu'il a effectuées à Bangui, en Centrafrique. Deux de ses soldats sont revenus malades, et, pense-t-il, il faut sans cesse renouveler ce genre d'action auprès des militaires et les pousser à se faire dépister.

Cette campagne cadre avec l'année d'instruction pour laquelle le président de la République a donné des orientations et le chef d'état-major général des FAC des instructions.

Le président de JAS, qui s'apprête à représenter le Congo avec d'autres organisations à une conférence internationale sur la lutte contre le VIH/sida en Afrique du Sud, a également lancé un appel aux Congolais, les appelant à adopter un comportement responsable afin d'éviter la contamination, voire la sur-contamination. La maladie est là, a-t-il souligné, et continue à tuer.

Bruno Okokana

CIRCULATION ROUTIÈRE

Un accident spectaculaire au terminus de Mikalou

Un véhicule de grand tonnage, dans une folle course aux premières heures de la matinée, ce 3 décembre, a entraîné avec lui plus d'une demi-douzaine de voitures légères ainsi qu'une moto « Djakarta » causant d'importants dégâts humains et matériels. L'accident plus que spectaculaire s'est produit au Terminus de Mikalou dans le sixième arrondissement de Brazzaville.

D'après des informations recueillies auprès du bureau central des accidents du commissariat de Police de Kibéliba, il y a eu de nombreux blessés dont deux ont été évacués au Centre hospitalier et universitaire (CHU) et un autre à l'hôpital central des armées Pierre Mobengo. Ce dernier aurait perdu ses deux pieds et une main. Il n'y a pas eu de mort, indique-t-on. La même source signale que la défaillance du système de freinage sur le gros véhicule serait à l'origine du carambolage. Pour ce qui est des dégâts matériels, un Toyota Land Cruiser, un Toyota Corolla, un Nissan Patrole, un Toyota Rav4, un Toyota « hiace », un Toyota Renault et une moto KTM, immobilisés sur le bord de la chaussée vitres, portières et pneus endommagés faisaient la curiosité des passants ce matin.

La Rédaction

PUBLI-REPORTAGE

Le 3e Forum du Haut Niveau sur l'Eau et l'Assainissement en Afrique s'est tenu du 21 au 23 novembre dernier à Abidjan, en Côte d'Ivoire, sous le thème : « Promotion d'une Coopération vivante et efficace entre les pays du sud, pour accélérer l'accès à l'hygiène, l'assainissement et l'eau pour tous en Afrique ».

Ce forum qui a réuni une trentaine de ministres Africain en charge de l'eau et de l'assainissement les institutions, les partenaires au développement et la société civile a été organisé par l'Agence Inter-Gouvernementale Panafricain EAA (Eau et Assainissement pour tous en Afrique). Elle était consacrée l'établissement des partenaires sud-sud, l'échanges d'expériences, des technologies et des connaissances, ainsi que la mobilisation des financements innovants pour le bien-être des populations africaines. La délégation Congolaise à ces assises était conduite par Henri OSSEBI Ministre de l'Energie et de l'Hydraulique. Malgré les efforts consentis par la communauté internationale, 300 millions d'Africains n'ont pas encore accès à des services d'eau potable améliorés et 640 millions à un assainissement adéquat.

Beaucoup d'efforts restent toujours à faire pour accélérer l'accès à l'Hygiène, l'Assainissement et l'Eau Potable (HEAP) pour tous en Afrique selon le rapport finale en panel de haut niveau des experts sur l'agenda du développement post-2015, publié en Mai 2013 qui a par ailleurs reconnu l'importance de l'accès à l'eau et l'assainissement pour le développement durable.

C'est dans ce sens que deux éditions du Forum de Haut Niveau sur l'Eau et l'Assainissement pour tous en Afrique ont été organisées à Ouagadougou et à Dakar, respectivement en 2011 et 2012, en vue d'échanger sur les solutions communes et concertées sur les questions de financement et d'approches innovantes visant à booster l'accès à l'Hygiène, l'Assainissement et l'Eau Potable (HAEP) en Afrique- la réussite et les gains pour le secteur a conduit à tenir une 3ème édition, organisée en collaboration avec le gouvernement de la Côte d'Ivoire. Plusieurs allocutions ont été prononcées à l'ouverture des travaux placés sous la présidence du 1er Ministre Ivoirien Daniel Cablan Dunkan.

De ces allocutions, il ressort pour accélérer l'accès à l'Hygiène, à l'Assainissement et à l'Eau Potable des Africains et mettre ceux-ci à l'abri des maladies hydriques, à l'origine des milliers de cas de décès chaque année la délégation Congolaise composée entre autres du Ministre de la Recherche Scientifique Bruno Jean Richard ITOUA, de Roland BOUITY Viaudo, Maire de Pointe-Noire et de Pierre MALANDA Maire de Moungali était conduit par le Ministre de l'Energie et de l'Hydraulique.

Plusieurs temps forts ont marqué les travaux de ce forum. Il y a eu par exemple le conseil des ministres en charge de l'eau des pays membres de l'EAA, sous la coordination du Secrétaire Exécutif Monsieur Idrissa Doukouré la présidence de ce conseil qui revenait à l'Afrique Centrale, a été confiée au Ca-



meroun. Par ailleurs, le Ministre Henri OSSEBI a animé un atelier sur la coopération et le partage des connaissances.

L'autre moment important de ses travaux du 3ème Forum, aura été le dîner de gala dénommé « la nuit de l'eau ». La soirée a été également consacrée à la célébration du 25ème anniversaire de l'EAA ; occasion pour les participants de féliciter tous les pays qui ont déjà présidé cette institution dont le Congo qui a mis à profit cette soirée pour présenter à la face du monde son ambitieux projet « Eau pour Tous », lancé le 03 août 2013 à Madingou (Bouenza) par le Président de la République Denis Sassou Nguesso. Réalisé par l'entreprise Brésilienne ASPERBRAS, le projet consiste en la construction de 4400 forages dans 2000 villages de plus de 100 habitants Entièrement financé par le budget de l'Etat, il est estimé à 200 milliards de Francs CFA.

Il sera réalisé 120 forages par mois, soit 240 ouvrages seront livrés à la fin du mois de décembre 2013 environ 800 ouvrages disponibles au premier trimestre 2014. Ces forages seront alimentés en énergie à partir des panneaux solaires. Quant aux recommandations de ce Forum, les

participants ont arrêté ce qui suit:

- d'impliquer davantage les gouvernements de dans la recherche et le développement des technologies novatrices adaptées à l'Afrique en vue de l'amélioration des conditions d'accès à l'eau potable et à l'assainissement en milieu urbain et rural ;
- réaliser les politiques qui limitent la participation du secteur privé dans l'approvisionnement en eau et assainissement
- amélioration le service public en vue de la prise en compte des populations vulnérables ;
- Trouver des financements innovants dans le partenariat sud-sud ;
- Promouvoir le modèle d'affaire en vue d'attirer les investisseurs dans le recyclage et la réutilisation des déchets ;
- Elargir le fonds d'appuis aux initiatives d'eau et d'assainissement à d'autres pays africains.

En marge des travaux de ce forum, le Ministre de l'Energie et de l'Hydraulique a eu plusieurs rencontres avec certains partenaires au développement du Congo et qui ont abouti à la signature des protocoles d'accord dans son secteur. Entre autres, le partenariat avec l'entreprise Coréenne « KECO ». Pour Henri OSSEBI, le Congo seul ne peut pas s'en sortir. Il s'agit d'un parte-

nariat public-privé, servira à l'assainissement des villes congolaises.

En Mars 2014, une délégation d'expert Congolais se rendra en Corée du sud pour vivre l'expérience de cette société sur place ; puis ceux de la Corée du Sud viendront au Congo. Cette entreprise est réputée, à en croire son Président Directeur Général, dans le traitement de l'eau potable, la gestion des déchets liquides et solides. Un autre partenariat a été noué avec une société Turque toujours dans les domaines de l'Energie, du traitement des eaux usées et de l'assainissement. Tout sera déterminé après le séjour de la délégation de cette entreprise Turque au Congo dans les tous prochains jours. Cette 3ème a permis les échanges directs entre les pays du sud pour la promotion d'un partenariat technique, financier et le partage d'expertise et de compétence mutuellement avantageux dans le secteur de l'Hygiène, de l'Assainissement et de l'Eau Potable (HEAP).

Rappelons que trois pays Africains ont adhéré à cette institution à savoir la République Démocratique du Congo, l'Egypte et les Comores. Ce qui porte à 35 le nombre de pays membres à l'Agence Panafricaine Eaux et Assainissement pour tous en Afrique (EAA).

REVENDEICATIONS

Les enseignants haussent la voix

Les professionnels de l'enseignement souhaitent que leur soit communiqué le quota pour la campagne 2014. Ils revendiquent environ huit mille postes auprès de la tutelle sans compter toutes les situations en instance à la Direction générale de l'administration scolaire (DGAS).

La doléance a été formulée le 30 novembre dans une déclaration lue par le secrétaire général, Kibangu Guyet Neurlord, à l'issue de l'assemblée générale dirigée par le président du collectif, Bienvenue Nakouyoula Mabandza, au siège. Les finalistes réclament la publication de tous les textes d'intégration, d'avancement et de promotion des enseignants, la publication du statut particulier des enseignants, le paiement intégral des émoluments des vacataires et des rappels de soldes d'activités.

L'ordre du jour a porté sur les démarches menées à la DGAS, aux ministères de la Fonction publique et des Finances sur l'intégration et l'engagement des enseignants finalistes, bénévoles et prestataires dans la fonction publique, les textes d'avancement et la promotion des enseignants de 2010, 2011 et 2012, le statut particulier des enseignants, les émoluments des prestataires et les rappels de solde d'activité et sur les engagements pris au niveau du dialogue social.

Séance tenante, ils ont décrié la mauvaise gestion des quotas alloués aux ministères en charge des enseignants. Pour l'École normale supérieure, 517 dossiers des finalistes pour un quota de 160, l'École normale des instituteurs 3 200 dossiers pour un quota de 160, y compris les oubliés des années antérieures. Préscolaire: 224 dossiers pour un quota de 60, tandis qu'à l'École nationale des beaux-arts, la hiérarchie impose le critère d'âge.

Lydie Gisèle Oko

LUTTE CONTRE LE SIDA, LA TUBERCULOSE ET LE PALUDISME

L'UE annonce une nouvelle aide de 370 millions d'euros

La conférence des donateurs en faveur des trois maladies s'est ouverte, le 2 décembre, à Washington aux États-Unis. Dans le cadre de sa contribution, l'Union européenne a annoncé une aide additionnelle de 370 millions d'euros (plus de 500 millions d'USD) au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme pour la période 2014-2016.

« La Commission s'engage à lui verser 370 millions d'euros supplémentaires (plus de 500 millions d'USD) sur la période 2014-2016, ce qui représente une augmentation de 40 millions d'euros (54 millions d'USD) par rapport au niveau de financement actuel (330 millions d'euros ou 443 millions d'USD pour la période 2011-2013) », souligne un communiqué.

Cette dernière contribution de la commission européenne obéit à ses ambitions de lutter efficacement contre le sida à travers le monde. Fort de cette politique, elle aide les pays partenaires à mettre en place leurs propres systèmes de santé afin de combattre ces maladies. Elle coopère avec des organisations telles que le Fonds mondial, partenaire financier efficace qui complète son action dans ce domaine. Le Fonds mondial est un partenariat public-privé et un instrument financier mondial dont l'objectif est de mobiliser et de lever des ressources financières supplémentaires pour lutter contre le VIH/sida, la tu-

berculose et le paludisme. La Commission est associée à ce fonds depuis sa création il y a douze ans, en 2001. Depuis, elle lui a versé plus de 1,2 milliard d'euros provenant du budget général de l'UE et du Fonds européen de développement auquel contribuent l'ensemble des États membres. En avril, la Commission européenne avait organisé une réunion préparatoire très fructueuse à Bruxelles, en vue de la conférence des donateurs programmée pour ce mois de décembre à Washington.

Selon les estimations, à la fin de 2013, les subventions allouées par le Fonds mondial à plus de 140 pays ont permis d'administrer des traitements antirétroviraux contre le sida à plus de 6,1 millions de personnes, de dépister et de traiter 11,2 millions de nouveaux cas de tuberculose infectieuse et de fournir aux ménages plus de 360 millions de moustiquaires imprégnées d'insecticide afin de prévenir le paludisme. Ce qui a permis que le nombre de décès liés au sida tombe à 1,7 million en 2011 après avoir atteint le pic des 2,2 millions à la moitié des années 2000. En 2011, 1,4 million de personnes ont succombé à la tuberculose, l'Afrique affichant le taux de mortalité le plus élevé par habitant. La tuberculose à bacilles multi-résistants qui, selon les estimations, touche actuellement 630.000 personnes dans le monde, constitue une grave menace. En 2010, le paludisme était endémique dans 106 pays

et 3,3 milliards de personnes environ y étaient exposées dans le monde. C'est en Afrique que sont concentrés 91% des décès provoqués par cette maladie, dont 86% d'enfants de moins de cinq ans.

Commentant ces chiffres, le commissaire européen au développement, Andris Piebalgs, a déclaré : « D'immenses progrès ont déjà été réalisés dans la lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, mais des millions de personnes sont encore exposées au risque de contamination et la bataille est loin d'être gagnée. C'est la raison pour laquelle nous allons renforcer notre contribution au Fonds mondial au cours des trois prochaines années. »

Et Andris Piebalgs de conclure : « Si nous voulons que la reconstitution des ressources du Fonds mondial soit un succès, nous devons adopter de nouveaux modes de fonctionnement innovants conjuguant, par exemple, financement classique et autres contributions. Une augmentation des contributions du secteur privé et des économies émergentes faciliterait beaucoup la lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme en ce qu'elle aiderait à faire baisser les prix des produits de santé dont les populations les plus pauvres de la planète ont grand besoin, des médicaments aux moustiquaires, et à en améliorer l'acheminement. »

Nestor N'Gampoula



AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N° 003/MSP/PRHBG/2013

Pour la fourniture, le transport, l'installation des équipements médicaux et non médicaux, des mobiliers et matériels médicaux et non médicaux destinés à l'hôpital blanche gomes (phase 2)

1. Le gouvernement de la République du Congo, la Banque Arabe pour le Développement Économique en Afrique (BADEA) et le Fonds de l'OPEP pour le Développement International (OFID) ont conclu des accords de prêt, destinés à contribuer au financement de la deuxième phase de l'hôpital Blanche Gomes.

Le Gouvernement a l'intention d'affecter une partie des Financements aux paiements éligibles dans le cadre du contrat visé par le présent Appel d'Offres (« AO »). Tous les paiements effectués dans le cadre du contrat envisagé seront soumis, à tout égard, aux Termes et Conditions de l'accord et des documents connexes, y compris les restrictions d'utilisation des Financements et les conditions de décaissement des Financements. Aucune partie, autre que le Gouvernement ne peut se prévaloir de droits conférés par l'accord ni prétendre au produit du Financement.

2. La Cellule d'Exécution du Projet invite, par le présent appel d'offres international, les candidats remplissant les conditions requises à présenter une offre sous pli fermé et cacheté, pour la fourniture, le transport et l'installation des équipements médicaux et non médicaux des mobiliers et matériels médicaux et non médicaux destinés à l'hôpital Blanche Gomes en lot unique

3. Le processus se déroulera conformément aux procédures de la BADEA ou / du système international d'appel d'offres

4. Les candidats intéressés remplissant les conditions requises peuvent obtenir un complément d'informations auprès de la Cellule d'Exécution du Projet et peuvent examiner/acquérir le dossier d'appel d'offres à l'adresse indiquée ci-après de lundi à vendredi entre 10h et 15h 00.

5. Les candidats intéressés peuvent acheter, un jeu complet des documents d'appel d'offres rédigés en français, à partir du 04 Décembre 2013 à l'adresse ci-

après, moyennant paiement d'un montant non remboursable de 250 000 francs CFA d'un montant équivalent en monnaie librement convertible. Le paiement pourra s'effectuer en espèces au siège du projet.

6. Les offres exprimées en hors toutes taxes (HTT) doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-après au plus tard le 11 Février 2014 à 13 heures précises (heure locale). L'offre doit être accompagnée d'une garantie d'offre d'un montant de Quatre vingt millions (80 000 000) francs C FA. La garantie de l'offre peut être libellée dans une monnaie librement convertible ou d'une garantie bancaire, délivrée par une banque agréée en République du Congo par la Commission Bancaire d'Afrique Centrale (COBAC). Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées.

7. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à la séance d'ouverture le 11 février 2014 à 15 heures 30 minutes à l'adresse indiquée ci-après :

Projet de Réhabilitation de l'Hôpital Blanche Gomes
Cellule d'Exécution du Projet
Bureau du Coordonnateur
Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO
Tel : (+242) 05 566 60 64 / 06 666 60 64
E-mail : mahima_nicolas@yahoo.fr
Centre -ville / Brazzaville -CONGO.

Fait à Brazzaville, le 02 décembre 2013

**Le Coordonnateur
Nicolas MAHIMA**

CHAIRE UNESCO

Une rentrée académique sur le sujet de l'émergence du Congo

Le centre régional en matière de formation des hauts cadres de l'enseignement et des chercheurs en éducation, a ouvert ses portes, le 2 décembre dans l'auditorium de la grande bibliothèque universitaire, aux étudiants de tous horizons sur le thème de l'éducation au service de l'émergence du Congo.

Ce thème a été développé par le psychologue, enseignant-chercheur à l'Université Marien-Ngouabi, Jean Didier Mbele, à l'occasion du lancement de la rentrée académique 2013-2014 patronnée par le vice-recteur de l'université brazzavilloise, Louzolo Kimbémbé, en présence du représentant de l'Organisation des Nations unies pour l'enfance, la science et la culture (Unesco) au Congo, Abdourahamane Diallo. La communication a porté sur la définition de l'éducation, des sciences de l'éducation, sur l'émergence et les moyens d'y accéder, ainsi

que sur la place et le rôle des sciences de l'éducation dans cette émergence. Le représentant de l'Unesco au Congo, Ab-

d'un système éducatif. D'après Jean Didier Mbele, on ne décrète pas l'émergence soi-même, c'est un statut qu'on at-

celui des pays développés, mais qui connaissent une croissance économique rapide, et dont le niveau de vie ainsi que les structures économiques convergent vers ceux des pays développés », a-t-il expliqué. Le Congo, pour accéder à l'émergence, doit disposer d'un projet de développement, avoir des institutions politiques et étatiques stables et gérer les ressources du pays de façon responsable. Le directeur de l'école normale supérieure, Robin Pascal Ongoka, a souhaité la bienvenue aux nouveaux étudiants au sein de son établissement : « Les universitaires de la région développent dans le cadre de la chaire un travail important en matière de formation doctorale, affinant ainsi leurs capacités en matière de direction de recherche et de contrôle de la production des connaissances. » Le coordinateur de la Chaire

Unesco, Samuel Mawete a, pour sa part présenté les statistiques de son établissement. La Chaire Unesco a connu un essor considérable en 2009, elle est à nos jours comparable à l'année dernière. Brazzaville a enregistré 57 diplômés de Diplôme d'études approfondies (DEA), Yaoundé 21 et Kinshasa 56. Lançant la rentrée académique 2013-2014, le vice-recteur Louzolo Kimbémbé a rappelé que la Chaire avait vocation à développer des recherches de haut niveau sur l'éducation dans les pays de la sous-région, en vue d'éclairer des réformes pour la mise en place d'un système éducatif non importé, ouvert à l'évolution du monde en changement, plus accessible à tous les jeunes des États concernés, fondé sur de vraies valeurs et sur les préoccupations réelles adaptées aux mentalités de la région.

Lydie Gisèle Oko



Une vue des participants

dourahamane Diallo, a assuré la disponibilité de sa structure à appuyer le gouvernement congolais dans la mise en œuvre

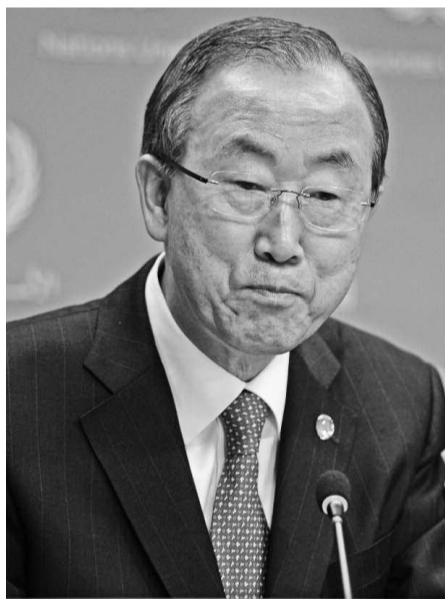
tribue à un pays. « Les pays émergents sont des pays dont le produit international brut par habitant est inférieur à

JOURNÉE INTERNATIONALE POUR L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE

L'ONU a plaidé pour l'éradication de ses formes contemporaines

À l'occasion de la célébration, le 2 décembre, de la Journée internationale pour l'abolition de l'esclavage, de hauts fonctionnaires des Nations unies, dont le président de l'assemblée générale, John Ashe, et le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, ont appelé à l'éradication de toutes les formes contemporaines de cette pratique honteuse.

Dans le message qu'il a adressé pour marquer cette journée, le patron de l'ONU a déclaré : « Nous devons impérativement nous employer à mettre un terme à l'esclavage moderne et à la servitude qui frappent les groupes les plus pauvres et les plus marginalisés – notamment les migrants, les femmes, les groupes ethniques stigmatisés, les minorités et les autochtones ». Ban Ki-moon a demandé à tous les États membres de « ratifier la convention supplémentaire relative à l'abolition de l'esclavage, de se doter d'une législation interne solide et efficace et de la faire mieux appliquer sur le terrain. La participa-



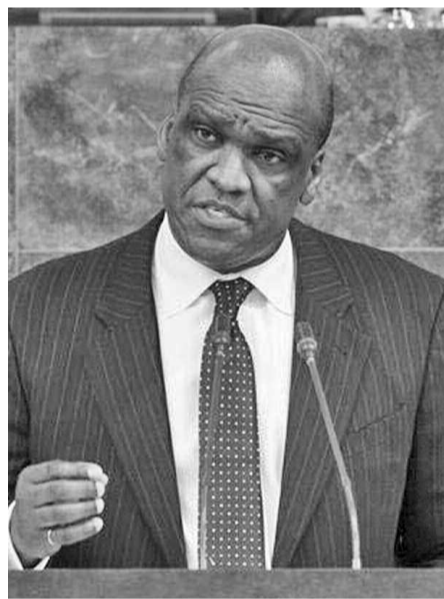
Ban Ki-moon

tion des partenaires du secteur privé à cette entreprise est primordiale. »

Il a en outre, lancé un appel à soutenir le Fonds de contributions volontaires des Nations unies pour la lutte contre les formes contemporaines d'esclavage, créé il y a plus de vingt ans pour aider à rétablir les droits de l'homme et la dignité de dizaines de milliers d'individus. Poursuivant son propos, le chef de l'ONU a noté que des progrès considérables avaient

été accomplis en 2013 du fait du renforcement de la législation par plusieurs pays et d'une meilleure coordination internationale. Il a souhaité que les entreprises s'assurent que leurs activités ne créent ou ne favorisent pas des formes contemporaines d'esclavage sur les lieux de travail et dans leurs filières d'approvisionnement. De son côté, le président de l'assemblée générale a souligné que la célébration de la Journée internationale pour l'abolition de l'esclavage devrait rappeler à toutes les personnes que « l'esclavage

moderne constitue une violation flagrante des droits humains fondamentaux ». « La majorité des victimes sont les personnes les plus vulnérables et marginalisées de la société. Chaque année, des centaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants sont enlevés et vendus de part et d'autre des frontières internationales. La traite est une question de préoccupation mondiale et touche presque tous les pays [...]. Cette activité inhumaine continue de prospérer grâce à de



John Ashe

vastes disparités économiques entre les nations, l'augmentation des flux de travailleurs et de marchandises et l'emprise des réseaux de criminalité transnationale organisée », a relevé John Ashe. Aussi, a-t-il appelé les États membres à éradiquer l'esclavage sous toutes ses formes, à appuyer les initiatives qui favorisent l'inclusion sociale et à mettre fin à toutes les formes de discrimination. « Nous devons promouvoir et protéger les droits des personnes les plus vul-

nétables dans nos sociétés et aider à restaurer la dignité des victimes de l'esclavage », a-t-il ajouté.

Pour rappel, la Journée internationale pour l'abolition de l'esclavage commémore l'adoption, en 1949, par l'assemblée générale, de la Convention pour la répression et l'abolition de la traite des êtres humains et de l'exploitation de la prostitution d'autrui. Son objectif est de mettre fin aux formes contemporaines prises par l'esclavage : servitude pour dettes, servage, travail forcé, travail et la vente des enfants, trafic de personnes et d'organes humains, esclavage sexuel, utilisation d'enfants soldats, mariage forcé et proxénétisme. À l'heure actuelle, 21 millions de femmes, d'hommes et d'enfants dans le monde sont victimes de ce type de pratiques, selon l'Organisation internationale du travail, qui s'est adjoint les services d'artistes, d'athlètes et d'avocats de premier plan dans le cadre de sa campagne « Mettre fin à l'esclavage maintenant ».

Nestor N'Gampoula

Faites le **"Coup Double"**
Soyez présent dans les Capitales les Plus Branchées d'Afrique Centrale à travers vos Guides Pratiques

Éditions Créatives
AKSANTICOM
EDITION
www.aksanticom.cd

+242 056 027 440
+242 056 021 469
+243 99 46 77 777
+243 99 99 01 823
aksanticom@gmail.com
www.aksanticom.cd

ONG : pour ne plus mourir dans l'indifférence

La société civile italienne milite pour que les clandestins ne soient plus désormais enterrés dans l'anonymat.

L'initiative concerne les dizaines d'immigrés clandestins qui tentent chaque année de franchir les portes de l'Europe par un débarquement sur les côtes italiennes. Lampedusa, dans l'île de Sicile, est devenue emblématique de ce drame depuis la mort par noyade le 3 octobre dernier de plus de 300 originaires d'Afrique sub-saharienne. Hommes, femmes et enfants qui meurent dans de telles conditions sont généralement enterrés dans des fosses communes. Mais une Italienne s'insurge contre une telle situation. Le Dr Cristina Cattaneo estime que « ces nombreux désespérés qui meurent en poursuivant un rêve de bien-être » méritent

d'avoir un nom sur leur tombe. Ce serait les condamner à une mort double si, en plus de perdre leur vie, ils devaient aussi disparaître dans l'anonymat, soutient-elle. Son idée est de partir de son laboratoire de médecine légale Labanof, à Milan, pour constituer une banque de données géante européenne de toutes les personnes qui perdent ainsi la vie sans possibilité d'identification parce que souvent sans papiers.

La science génétique ayant évolué, les corps que rejete la mer peuvent faire l'objet d'un rapide prélèvement de DNA, qui sera ensuite confronté au patrimoine génétique de parents pleurant leur fils disparu dans une telle aventure. Cela permettrait d'identifier avec certitude qui était qui, et de permettre aux familles de faire leur deuil à défaut

de leur restituer les corps des défunts. L'idée a été positivement accueillie par des organismes comme la Croix-Rouge internationale et la Croix-Rouge italienne.

Une organisation, la Fortress Europe, indique que depuis 1988 ce sont 19.372 personnes qui ont perdu la vie en tentant de franchir illégalement les frontières de l'Europe et sur lesquelles on n'a aucune indication même de la plus simple origine. L'organisation base son estimation sur les seuls relevés des services sanitaires en Espagne, en France, à Malte, en Grèce et au Portugal. Mais, affirme-t-elle, les nombreux corps repêchés en mer ou retrouvés sur le littoral italien, de loin le plus meurtrier parce que le plus visé par les clandestins, restent inconnus.

Lucien Mpama

G- EXPERTISE

Expertises Comptable et Judiciaire - Commissariat aux comptes
Assistance en gestion

BP : 552 Tél : +242 04 020 54 54/ +242 06 815 09 99
RCCM N° CGPNN / 13B1169 - Agrément CEMAC N° CA 372 (Expertise comptable) - : - 9, Rue Jeanne d'Arc - Quartier La Base, Route de l'Aéroport, Pointe - Noire

Nous pouvons vous assister dans les domaines suivants :

EXPERTISE COMPTABLE

Tenus révision des comptes, états financiers annuels.

FISCALITÉ : Etablissement de vos déclarations fiscales obligatoires, mise à jour de votre dossier fiscal.

SOCIAL

Paie (Traitement, bulletins, déclarations obligatoires, CNSS, IRPP, TUS, DAS I, DAS II, embauche, contrats...).

GESTION : Tableaux de bord, budget, prévisionnel, procédures.

CREATION D'ENTREPRISE

Statuts notariés, obtention SCIEN, SCIET, Prévisionnel, NIU..., dossier de convention d'établissement avec l'Etat Congolais.

COMMISSARIAT AUX COMPTES

Contrôle légal des comptes, commissariat aux apports.




Ordinateur portable HP COMPAQ

- Processeur Intel Dual Core à 2.4 GHz
- Mémoire RAM 4 Go
- Disque dur de 500 Go
- Ecran panoramique 15.6"
- Garantie 1 an



+ 1 sac offert

225.000 FCFA * HT

Prix HT, paiement au comptant, ne concerne pas les clients à terme, dans la limite de 1 pièce par client.

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88





Ordinateur de bureau reconditionné HP

- + Ecran plat
- + Copieur multifonction RICOH SP1200S : copie, impression et scan en 22 PPM

à seulement 179.000 FCFA * HT



Offre valable jusqu'au 31 Décembre 2013

Prix HT, paiement au comptant, ne concerne pas les clients à terme, dans la limite de 1 pièce par client.

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88



ANNIVERSAIRE

40

1973 - 2013



40 ans d'Assurance d'Expérience d'Investissements

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Entreprise régie par le code CIMA

Tel: (041) 22 281 82 83 281 20 61

www.irc-congo.cg

ANALYSE

Résolution des crises en Afrique centrale : Denis Sassou N'Guesso au cœur des bons offices

Violences en RCA, avec risque de génocide selon certaines voix, affrontements sur fond de négociations et de dialogue en RDC, le tableau sécuritaire et même humanitaire n'est pas des plus enviables en Afrique centrale. Pour briser ce cycle qui ne favorise ni le développement, ni l'intégration de la sous-région, Denis Sassou N'Guesso s'implique sans relâche dans la résolution de ces crises, avec, à cœur, la paix et la stabilité en Afrique centrale

La diplomatie congolaise s'active dans la résolution des conflits. En la matière, il n'est pas exagéré de dire que Denis Sassou N'Guesso est un sage sur qui il faut compter. Le président congolais est au service de la paix, aussi bien dans son propre pays que dans la sous-région, voire au-delà. De façon constante, il s'implique dans la résolution des conflits qui perturbent la paix et la quiétude, freinant de fait les projets intégrateurs dans l'espace Cécac (Communauté économique des États de l'Afrique centrale).

Ainsi, dès le déclenchement de la crise en Centrafrique, par exemple, Denis Sassou N'Guesso a reçu de ses pairs d'Afrique centrale un rôle de premier plan pour aider les Centrafricains à trouver une solution pacifique à leurs différends. Président du groupe international de contact sur la RCA et du comité de suivi de l'accord de Libreville du 11 janvier 2013, il a organisé à Brazzaville en mai dernier la réunion inaugurale ce groupe de contact. Le président sud-africain, Jacob Zuma, lui aussi engagé dans la résolution de la crise centrafricaine, était présent à cette réunion.

Cette réunion avait jeté les bases d'une transition que tous avaient souhaitée courte et apaisée, en s'appuyant sur une feuille de route pour une transition inclusive devant permettre un retour à l'ordre démocratique. L'appel dit de Braz-

zaville a été alors lancé à la communauté internationale pour venir en aide à un pays dont l'implosion sociale constitue une cause de déstabilisation de l'Afrique centrale. Conscient de son rôle, mais surtout de ce danger, le Congo a répondu le premier à cet appel, en mettant à la disposition de la Force multilatérale de la Cémac (Fomuc) des contingents militaires. La crise en RCA n'avait pas

l'air d'être accueillie en mars 2013 à Oyo (Cuvette) un minisommet réunissant les présidents du Rwanda Paul Kagame, de l'Ouganda Yoweri Museveni, et de la RDC Joseph Kabila Kabange. Ce sommet a eu pour mérite de rapprocher, notamment, les présidents de la RD-Congo et du Rwanda.

Alors que la RD-Congo se préparait à aller aux concertations nationales, Léon Kengo wa Dondo,

tant au départ, ont pu prendre part aux concertations, comme le révélait Léon Kengo wa Dondo à la presse, alors qu'il revenait à Brazzaville remercier le président Denis Sassou N'Guesso au nom du président Kabila.

Nouvelle approche de prévention et de gestion des crises

La réflexion sur les nouvelles approches de prévention et de ges-

titulé « Instruments de prévention et de résolution des conflits », détaille l'ensemble des moyens prévus par le pacte pour empêcher toute situation conflictuelle d'atteindre son point critique.

L'objectif poursuivi par le pacte de non-agression est d'anticiper et de s'attaquer aux conflits avant qu'ils ne deviennent incontrôlables. Ce pacte a été adopté par l'UA en juillet 2004. Dans le même contexte, la diplomatie congolaise s'est impliquée efficacement dans le traitement des questions d'intérêt sous-régional et régional. Ainsi, sous la mouvance de Denis Sassou N'Guesso, le Congo a pris une part active dans le règlement de la crise du Darfour, où le compatriote congolais Rodolphe Adada a occupé la fonction de représentant spécial, à la fois du secrétaire général de l'ONU et du président de la Commission de l'UA.

À Sao Tomé et Príncipe, le Congo a été chef de file dans le règlement de la crise qui a secoué ce pays. En Côte d'Ivoire, le Congo a été médiateur et coprésident du Groupe de travail international. Comme on peut le constater, la présence du Congo dans la résolution des crises politiques en Afrique par le biais du président de la République est loin d'être une simple figuration.

D'ailleurs, la nomination par l'Union africaine du général Jean-Marie Mokoko, un Congolais de Brazzaville aux commandes de la Misca (Mission internationale de soutien à la Centrafrique) n'est autre que le fruit de l'activisme de la diplomatie congolaise grâce à laquelle de nombreux dossiers brûlants du continent ont connu une issue favorable.

On pourrait s'interroger, comme François Soudan du magazine *Jeune Afrique*, dans la livraison n° 2 720 de février-mars 2013 : « *Qui a osé dire que la Panthère de Mpila n'avait plus de dents ?* »

Bienvenu Elenga



Denis Sassou N'Guesso, Paul Kagamé, Yoweri Museveni et Joseph Kabila, lors de la concertation à Oyo au mois de mars

que des conséquences militaires. Tant s'en faut ! Les caisses sont désespérément vides. Le Congo n'a pas offert que des militaires. Une enveloppe de 25 milliards FCFA a été remise au gouvernement de transition de la Centrafrique, laquelle a permis d'éponger quelques arriérés de salaires qui s'étaient accumulés.

Denis Sassou N'Guesso met ses talents de diplomate au service de la paix. Il s'implique également dans la crise qui mine la région des Grands Lacs. Dans cette partie de l'Afrique en proie à une insécurité presque permanente, il s'est investi dans l'élaboration du plan régional de paix pour la pacification de l'est de la RDC. C'est dans ce contexte que le président congo-

président du Sénat, et Aubin Minaku, président de l'Assemblée nationale de la RDC, arrivent chez Denis Sassou N'Guesso pour solliciter son concours, son « accompagnement », comme disait Kengo wa Dondo au sortir de l'audience avec le président congolais, qui s'est dit disponible pour cette tâche, 24 heures sur 24.

À la fin de ces concertations, Joseph Kabila, qui a invité son homologue congolais à y prendre part, n'a pas manqué de saluer son apport tandis que la salle ovationnait le nom de Denis Sassou N'Guesso comme personne ne pouvait l'imaginer. Applaudissements mérités, parce que ce que grâce à Denis Sassou N'Guesso certains acteurs politiques, hési-

tion des crises en Afrique a conduit Denis Sassou N'Guesso, alors président en exercice de l'UA, à initier en 2003 le pacte africain de non-agression. Le président congolais a proposé d'articuler ce pacte autour de trois volets complémentaires. Le premier, intitulé « Engagements des États africains contre l'agression », définit l'agression et rappelle la nécessaire intégration des économies africaines, fondement et moteur d'une paix durable. Le deuxième volet, intitulé « Principes africains de prévention des conflits », énonce les principes qui devront être adoptés par tous les signataires en matière de maintien, de rétablissement ou d'imposition de la paix. Enfin, le troisième volet,

Les Brèves du monde

Procès Habré : la nouvelle mission d'instruction poursuit l'enquête au Tchad

La deuxième commission internationale rogatoire s'est réunie le 2 décembre à Ndjamena pour préparer le jugement d'Hissène Habré. L'ancien président tchadien est poursuivi pour crimes contre l'humanité et emprisonné au Sénégal. De nombreux déplacements sont prévus en province sur les sites où des charniers de l'époque ont été identifiés.

Sommet de l'Élysée : le président sud-africain sera absent

Le président sud-africain Jacob Zuma ne participera pas au Sommet pour la paix et la sécurité en Afrique organisé par la France. Une quarantaine de chefs d'État africains ont été invités à ce sommet prévu les 6 et 7 décembre à Paris. Il s'agit, entre autres, de discuter de la création d'une force africaine capable d'intervenir en cas de crise ou conflit sur le continent. Jacob Zuma a décliné l'invitation. Il sera représenté par sa ministre des Af-

aires étrangères, Maite Nkoana Mashabane.

Côte d'Ivoire : des experts de l'ONU accusent Abidjan de s'acharner sur les pro-Gbagbo exilés au Ghana

Des experts de l'ONU affirment dans un rapport que le gouvernement ivoirien a tenté de faire enlever ou assassiner des partisans de l'ancien président Laurent Gbagbo au Ghana. Le rapport a été publié le 2 décembre par les Nations unies.

Nigeria : couvre-feu à Maiduguri, fief

de la secte islamiste Boko Haram

Les autorités nigérianes ont imposé, lundi 2 décembre, un couvre-feu total de 24 heures, à Maiduguri, dans le nord-est du Nigeria, fief historique de Boko Haram. La ville est désormais coupée du monde. L'armée nigérienne maintient ainsi la pression sur la secte islamiste et a pris cette mesure après une nouvelle attaque attribuée à la secte.

RDC/Ouganda : Joseph Kabila et Yoweri Museveni veulent une reprise des discussions avec le M23

Le président ougandais, Yoweri Museveni, et son homologue de la République démocratique du Congo (RDC), Joseph Kabila, se sont rencontrés, lundi 2 décembre à Entebbe, à une trentaine de kilomètres de Kampala. L'objectif de cette rencontre était de renouer le dialogue politique. Cette visite éclair de Joseph Kabila dans la capitale ougandaise intervient moins d'un mois après la défaite de la rébellion du M23. Les deux chefs d'État veulent une conclusion « rapide » des discussions entre RDC et M23.

Tiras Andang

2^e
Edition
2013

FOIRE DE L'EMPLOI ET DES METIERS DU CONGO
FEMCO

ClassExpo

ENTREPRENDRE

Il faut oser le faire...

... parce qu'un projet n'est jamais trop grand ...

Pour la seconde fois, la FEMCO s'offre à vous comme une plate-forme d'échanges avec des ateliers de formation.

BUSINESS PLAN CREATION D'ENTREPRISE
SIMULATION D'ENTRETIEN REDACTION CURRICULUM VITAE
SAVOIR VIVRE ET SAVOIR ÊTRE ATELIER SNPC

BRAZZAVILLE

les 11, 12 et 13 Decembre 2013

à la Grande Bibliothèque Universitaire Marien NGOUABI
(Dans l'enceinte du rectorat, à côté de la DEC)



CONCOURS DE LA MICROENTREPRISE PERFORMANTE FEMCO 2013

du 25 Novembre au 06 Décembre



Ce concours a pour but de :

Libérer le potentiel de la micro entreprise;
Améliorer la gouvernance et la productivité;
Susciter une nouvelle race de micro entrepreneurs.

Pourquoi participer :

1. Vous avez envie de confirmer vos ambitions d'entrepreneur / entreprenant.
2. Vous êtes en quête de ressources pour assurer la croissance de votre entreprise.

Qui peut participer :

1. Toute personne de nationalité congolaise entreprenant ou entrepreneur.

Comment participer :

1. Retirer votre bulletin de participation
Tour Nabemba, 17^e étage, porte 17.08/
17.20; au CFE; et à l'ANA.
2. Répondre à toutes les questions qui vous seront posées.
3. Déposez votre bulletin avant le
06 Décembre 2013.

Que peut-on gagner :

- 5 Prix de 1.000.000 CFA chacun
- 3 Prix de 3.000.000 CFA chacun
- 1 Prix de 5.000.000 CFA
- 1 Prix de 10.000.000 CFA

DISPARITION DE TABU LEY

Denis Sassou N'Guesso assiste la famille éprouvée

Trois jours après le décès à Bruxelles en Belgique, de l'icône de la rumba congolaise, Pascal Emmanuel Sinamory, alias Tabu Ley Rochereau, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a transmis, hier, à la famille du disparu, une contribution financière dont le montant n'a pas été révélé.

Porteuse d'un message de réconfort et d'encouragement, Claudia Ikiya Sassou N'Guesso, conseiller du chef de l'État, a précisé : « Je suis venue apporter la contribution du président de la République auprès de la famille Tabu Ley pour l'organisation des obsèques. En même temps, j'ai présenté les condoléances à la



Claudia Ikiya Sassou N'Guesso (au centre) à la remise de la contribution financière du chef de l'État

famille en son nom, tout en les encourageant à surmonter cette difficile épreuve, c'est en des circonstances pareilles qu'on a besoin de l'assistance de personnes. »

Interrogée sur le soutien que pourrait apporter le Congo à l'avenir, pour pérenniser l'œuvre de cet artiste et au-delà, accompagner ses enfants, elle a déclaré avoir pris bonne note des propositions faites par la famille. « Nous serons toujours là aux côtés de la famille, à leur écoute pour voir comment les accompagner et comment pérenniser l'œuvre que cet artiste laisse à la postérité. Personnellement, j'ai toujours eu beaucoup de considération envers ce personnage qui laisse une œuvre grandiose », a précisé Claudia Ikiya Sassou N'Guesso.

Touché par cette visite à l'heure où la douleur étreint encore leurs cœurs, le chef de famille et frère cadet du disparu, Béléké Ley Tabu, a vivement loué le geste du chef de l'État congolais, qui n'était pas le premier du genre au regard du soutien apporté à l'artiste pendant sa maladie.

« J'ai personnellement vécu ce soutien chaque fois que je visitais le grand frère en Europe où le président Denis Sassou N'Guesso a délégué

des personnalités pour l'assister. Pour ce qui vient d'être fait aujourd'hui, nous ne pouvons que lui manifester notre totale reconnaissance ainsi qu'envers la communauté du Congo Brazzaville », a-t-il déclaré. Toutefois, poursuit-il, le moment venu, nous lui exposerons, par le biais de son conseiller, la vision de la famille sur la gestion de l'héritage Tabu Ley qui ne nous appartient plus, mais appartient à l'universalité.

Pressenti comme l'un des continuateurs de l'œuvre de son père dont il interprète déjà avec brio les compositions, Peggyuy Tabu Ley a indiqué quant à lui que la visite d'un conseiller du chef de l'État du Congo Brazzaville est d'un grand réconfort pour eux en tant qu'enfants de Tabu Ley. « C'est un motif de fierté et c'est un grand honneur pour le seigneur Ley », a-t-il souligné.

Par ailleurs, pour accompagner le geste fait par le président de la République, le gouvernement va officiellement dépêcher, le 9 décembre, date retenue pour les obsèques, une forte délégation d'artistes et de personnalités du Congo qui sera conduite par le ministre de la Culture et des Arts, Jean-Claude Gakosso.

Guy-Gervais Kitina

Hébergement
Stockage & Archivage
Solution Saas
Services infogérés

Plus besoin de gérer vos données, logiciels et matériels en interne, nous DATA CENTER, premier d'Afrique centrale le fait pour vous.

Construits et équipés, nos solutions sont adaptés à vos besoins. Nos services sont toujours disponibles, accessibles et sûrs, pour votre confort.

WARID
PROFESIONNELS & INNOVATION

INVITATION
ADORATION DEVANT SON TRÔNE
AVEC PAPA ROYE & WISDOM CLASSIC
7 DEC. 2013 A 16H
Eglise Rehoboth - Réf. Derrière la Direction Général SNE
Invités : chantes du Congo Brazzaville et Kinshasa
ENTRÉE GRATUITE

DÉCÈS DE TABU LEY

Pour Jean-Claude Gakosso, il était la matrice essentielle dans la galaxie musicale des deux Congo

Le ministre congolais de la Culture et des arts a appris le décès de « l'une des figures de proue de la musique congolaise des deux rives » alors qu'il se trouvait à Yaoundé au Cameroun au colloque international consacré à la civilisation Bamoun de l'ouest du Cameroun.

Pour le chef du département de la Culture du Congo, Tabu ley appartenait sans doute à cette catégorie de citoyens des deux Congo qui ne voient pas dans le fleuve une frontière. Il se sentait à Kinshasa comme à Brazzaville. « Il était un grand virtuose des harmonies vocales, il inventait toute une rythmique qu'il a dénommée le *sumjum* dans les années 70. C'est la période où j'ai découvert son art, il était un artiste très fécond et talentueux ; il a beaucoup fait pour innover la musique congolaise moderne en y introduisant la batterie du jazz avec des drums sous l'influence de James Brown qui avait été de passage à Kinshasa dans les années 70 », a témoigné le ministre.

Tabu Ley est pour le continent africain un géant de la musique, à placer sur le même piédestal que Luciano Pavarotti ou Ray Charles. Il était la matrice essentielle dans notre galaxie musicale des deux



Le ministre Jean-Claude Gakosso culture pour rendre à ce géant l'hommage qu'il mérite. »

Congo. « C'est un grand magistère qui s'en est allé mais qui avait déjà légué et passé le témoin à des jeunes gens si talentueux comme Koffi Olomidé. C'est un grand moment de tristesse et de douleur », a-t-il poursuivi. Jean-Claude Gakosso a précisé que le président de la République honorerait Tabu Ley de son amitié, une amitié de très longue date. « Lorsqu'il avait appris en 2008 qu'il

avait été hospitalisé, il m'avait tout de suite dépêché à son chevet à Bruxelles », a-t-il indiqué. Et de conclure : « Nous rendrons un grand hommage de concert avec les autorités de la République démocratique du Congo. Nous célébrons ensemble des moments de joie et de deuil, solidaires et soudés. Nous serons à Kinshasa à la tête d'une délégation d'hommes et de femmes de

Jean-Claude Gakosso prend part au colloque international consacré à la civilisation Bamoun

L'une des plus vieilles civilisations de l'Afrique centrale a donc fait l'objet d'un colloque international à Yaoundé au Cameroun, parrainé par l'Unesco. Le Congo y était repré-

senté par le ministre de la Culture et des Arts.

La civilisation Bamoun est tenue par une dynastie implantée à l'ouest du Cameroun dans cette région de l'Afrique centrale depuis le 13^e siècle. Le roi Ibrahim Mbombo Njoya, roi des Bamouns avait été reçu à Brazzaville par le président de la République. Ce dernier a donc été invité pour la circonstance et a assisté à ce colloque. Le roi des Bamouns est une grande personnalité qui a joué un rôle important au Cameroun dans la sphère politique, culturelle et sportive. « Le colloque était de très haut niveau. Notre pays y était représenté par des sommités intellectuelles telles que Théophile Obenga, par d'éminents professeurs d'autres universités africaines et des historiens comme Elikia Mbokolo, tout cela sous le parrainage de l'Unesco », a souligné Jean-Claude Gakosso. « Le pays Bamoun qui est à 5 heures de route de Yaoundé, possède des vestiges et des symboles de la royauté. C'est un sujet de fierté parce que le Cameroun a su préserver ce vestige essentiel de la culture africaine. Nous étions d'autant plus intéressés que nous avons le même projet au Congo de valoriser nos chefs-feries traditionnelles », a-t-il expliqué.

Hermione Désirée Ngoma

Brazzaville Cotonou
via Pointe-Noire

A partir de
211 450 FCFA TTC
Aller-retour
3 vols par semaine
Lundi, Mercredi et Vendredi

Vol	Provenance	Heure de départ	Heure d'arrivée	Destination
IC 113	Brazzaville	09:05	10:00	Pointe-Noire
IC 451	Pointe-Noire	11:30	14:15	Cotonou
IC 452	Cotonou	15:15	18:05	Pointe-Noire
IC 106	Pointe-Noire	19:40	20:35	Brazzaville

REMERCIEMENTS

Mme Malounda Pirose Kynette remercie amis, connaissances et parents pour l'assistance multiforme apportée lors de la disparition de son regretté mari William Koumba agent de la Fondation Congo Assistance, survenue le 1^{er} novembre 2013 en Afrique du Sud. Qu'ils trouvent tous ici l'expression de notre profonde gratitude. Que son âme repose en paix.



Séminaire de formation sur Le TRANSIT

Contenu du séminaire:

- Connaitre les régimes douaniers.
- Se familiariser avec la déclaration en douane.
- Connaitre les documents utilisés à l'import et à l'export ainsi que les services y afférant ;
- Connaitre les calculs de la valeur en douane et les positions tarifaires;
- Connaitre le Fret maritime, aérien, routier,...
- Connaitre les professions liées au transit (déclarant, consignataire, commissionnaire de transport, acconier,...)
- Savoir gérer une expédition internationale ;

Début : 07 Décembre 2013 (+ livre gratuit)

Coût : 35 000 Fr + 1 marker non permanent

Durée : 2 semaines

Lieu : Immeuble en face du hall des légumes Agricongo marché total (derrière la fac de droit, à l'étage)

Contact : 06 937 60 54 / 05 556 90 64

NÉCROLOGIE



Émilie Eyala, Agent Dépêches de Brazzaville, les familles Eyala, Koumen Ndongo, Bandjama Mololi et Tsebe Annoncent aux parents, amis et connaissance le décès de leur père, Frère et oncle, le nommé Bandjama Jean, agent retraité Coraf. Mort survenue le 26 novembre 2013, à Pointe-Noire.
La veillée mortuaire se tient à l'OCH (Moungali III Brazzaville) ainsi qu'à Koufoli (Pointe-Noire).
La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.

**ASSURANCES GENERALES
DU CONGO**

**RESPECTER NOS
ENGAGEMENTS,
C'EST VOUS
RESPECTER**

WWW.AGCCONGO.COM

HAKUNA MATATA!

HSIET CONGO DEVELOPPEMENT

Tél: 06 699 3688 / 06 600 8865, Adr: 1593 Avenue 3 Martyrs Batignolles Brazzaville, arrêt bus papa ga z

1 400 000F TTC

23 500 000F TTC

2 000 000F TTC

32 900 000F HT

41.200 000F HT

- * Stock disponible à Brazzaville TTC
- * GARAGE professionnel à MAFOUTA

- * S.A.V. et Suivi en permanence
- * Pièces d'origine usine garantie

VENTE ENTRETIEN

PIECE DE RECHANGE REPARATION

TerraTech
le monde de l'informatique

Acer Aspire E1-530
Intel® Processeur 1.8GHz
Ecran HD Led 15.6
2GB DDR3 Memoire
500GB Disque Dur
6-Cell Li-Ion Battery

235.000 H.T

Avenue Alphonse Fondere - Immeuble C.N.S.S
Rond Point City - Rez-Chaussée. Congo-Brazzaville
Tel: 00242 06 8813434 - 00242 053813434
Email: info@terratech-cg.com

AMIC Telecom
Fournisseur d'accès Internet

Installez l'internet + un routeur Wifi à
149,000 FCFA gagnez 1 mois gratuit
de connexion haut débit de 512 Kbps

Direction Général Immeuble CNSS / 1er étage Brazzaville - Congo
Tel: 05 545 07 60 / 06 950 53 02 / 06 888 81 81 / 01 888 81 81
Email: Support@amic-telecom.com

1 Million de Passagers à Maya-Maya

Les aéroports du Congo (AERCO) en partenariat avec les compagnies aériennes ont célébré, le Mercredi 27 Novembre 2013 dernier, à l'aéroport Maya-Maya,

le jour du Millionième passager

de l'année, une première dans l'histoire de la plateforme aéroportuaire de Brazzaville.

AERCO remercie l'engagement de toute la communauté aéroportuaire dans cette belle réussite.



Le Millionième passager Trans Air Congo



Le Millionième passager Ecair



Le Millionième passager Air France



Le Millionième passager Ethiopian

Le Millionième passager Kenya Airways

Le Millionième passager CANADIAN



Le Millionième passager Rwandair

Le Millionième passager South African Airways

Le Millionième passager SN Air Congo

L'ouverture de la soirée du Millionième Passager

CONCERT DE JACKSON BABINGUI

Hommage à Jacques Loubelo

Une date unique pour rendre hommage à l'artiste-poète musicien décédé le 25 septembre à Brazzaville au Congo.

Après que les Frères Makouaya y aient donné leur concert, Jackson Babingui se produira à son tour à la Péniche Anako, vendredi 6 décembre 2013 à 19h30, afin de rendre hommage à celui qui a su, durant sa carrière, mettre en valeur l'importance et le rôle de la chanson quant aux mutations de la société : Jacques Loubelo. Un répertoire composé des chansons engagées que Jackson Babingui reprendra, avec tout le talent et le respect qui s'imposent. Nul doute que le public sera tenu en haleine durant le tour de chant à en croire l'extrait des écrits de Jackson Babingui sur les réseaux sociaux.

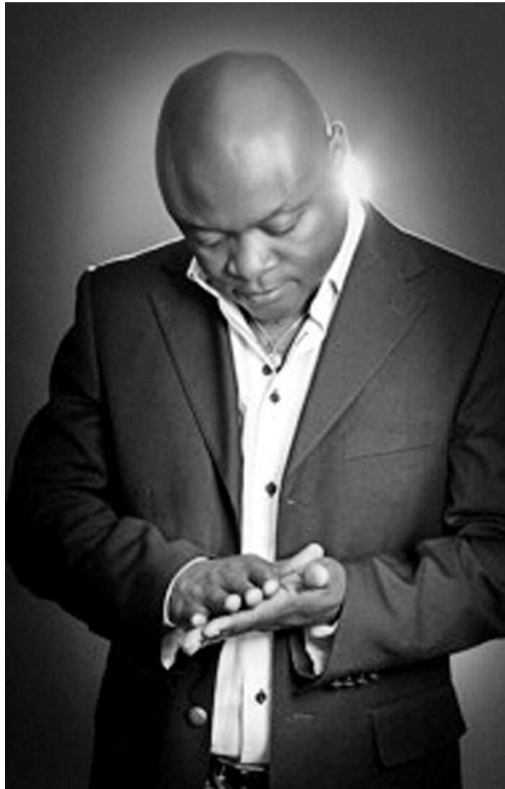
À savoir, en substance : « Chers amis, je vous rappelle que mon prochain concert, que je donne en hommage à Jacques Loubelo, se tiendra ce vendredi 6 décembre (j'ai reçu des excuses de ceux qui pensaient avoir manqué le concert vendredi dernier!). Vous pouvez réserver au 09 53 14 90 68. Les billets seront vendus sur place. Je tiens à préciser aussi que ce concert est une initiative personnelle en coproduction avec

la Péniche Anako et avec l'aide des amis comme Sylvain Kanza et Ange Keta Nganga. Consacrer un concert à rendre hommage à Jacques Loubelo est un minimum que je devais faire pour celui qui m'a tant apporté... Je vous y attends nombreux. Ce sera un plaisir de chanter le répertoire de Jacques Loubelo qui rappellera certainement au moins un souvenir à chacun d'entre nous... »

Mais qui était Jacques Loubelo ?

Jacques Loubelo est né en 1940 à Simou Djoué. Il a suivi son éducation chez les missionnaires de la paroisse Saint-Joseph de Baongo, puis à celle de Saint-Michel à Ouenzé, à Brazzaville. En tant que chanteur, il fera ses gammes très tôt dans les chorales avant de plonger dans la sphère musicale congolaise moderne d'où il optera résolument pour la chanson engagée. Jacques se révélera au public en 1967 au cours de la première semaine cultu-

relle de Brazzaville. À compter de cette date, il développera une œuvre grandiose marquée par une brillante carrière musicale.



L'artiste Jackson Babingui

Jackson Babingui a invité Sam Talanis et Sammy Massamba pour ce concert hommage. Ensemble, avec son orchestre : Hary Gofin, Deo, Jean-Paul Aviga, tout est réuni pour mettre leurs atouts en commun pour un hommage d'exception.

Marie Alfred Ngoma

DISPARITION

L'auteur de « L'Afrique noire est-elle maudite ? » n'est plus

Décédé samedi dernier à l'âge de 62 ans, à son domicile de Limoges (France) où il vivait depuis 1999, l'écrivain et éditeur Moussa Konaté fut une grande figure du paysage intellectuel et littéraire du Mali.

Moussa Konaté a codirigé avec Michel Le Bris pendant dix ans le festival Étonnants Voyageurs de Bamako. Lauréat du prix Sony-Labou-Tansi 2005 pour le théâtre francophone, il était considéré comme le meilleur représentant de la littérature de son pays. Diplômé en lettres de l'École normale supérieure de Bamako, passionné de littérature depuis son enfance, Moussa Konaté abandonne la fonction publique pour se consacrer uniquement à l'écriture. En 1981, il publie son premier roman, Le Prix de l'âme. Il crée en 1997 les Éditions Le Figuier et devient le premier écrivain éditeur du Mali. Ses éditions sont tournées vers la littérature jeunesse afin de faire connaître le visage réel de l'Afrique aux lecteurs en herbe du monde entier. Le Figuier a publié des ouvrages dans cinq langues maliennes, dont le bambara, le peul et le soninké.

Moussa Konaté fonde en 1990, à Bamako, la compagnie de théâtre qui lui vaut d'obtenir une résidence au Festival des francophonies de Limoges. Il quitte son pays pour la première fois à cette occasion, mais ne se trouve pas dépaycé : « Je savais tout de la France depuis l'école, par mes lectures et par les films. » Il a conservé un lien très fort avec son pays, partageant son temps entre Limoges et Bamako.

L'auteur de L'Assassin du Branconi et de L'Honneur des Keita, premier et second volets des enquêtes du commissaire Habib, a publié plus d'une vingtaine d'ouvrages, entre autres : L'Empreinte du re-



Moussa Konaté

nard, sous-titré Meurtres en pays Dogon, La Malédiction du Lamantin, Le Prix de l'âme, Un appel de nuit, Une aube incertaine, Fils du chaos, L'Afrique noire est-elle maudite ?

Dans son dernier essai au titre provocateur, L'Afrique noire est-elle maudite ? l'auteur interrogeait sans indulgence les maux de son continent. Il y rendait aussi hommage à la société malienne, tout en pointant l'importance de sa nécessaire évolution en dénonçant les lourdeurs imposées par la famille, qu'il nommait « le pacte social ».

Moussa Konaté s'est illustré comme une voix importante du combat contre la dictature de Moussa Traoré dans des livres comme Mali, ils ont assassiné l'espoir. Il se désolait parfois d'être au milieu des écrivains de son pays, l'arbre qui cache la forêt, son nom faisait de lui un ambassadeur de la littérature malienne, au détriment, disait-il, de ses compatriotes vivant au pays. Il était, depuis 1985, au cœur des efforts de développement du village de Sankoroba, au sud du Mali.

Né en 1951 à Kita, Moussa Konaté était marié et laisse deux enfants.

Rosalie Bindika

BASKET-BALL

Le week-end des Congolais de la diaspora en Euroleague et en NBA

Euroleague, 7^e journée, groupe 1 (vendredi 29 novembre)

Les Italiens de l'EA7 Olimpia Milano s'inclinent chez le Zalgiris Kaunas (71-73). Aligné dans le 5 de départ milanais, CJ Wallace a joué 26 minutes pour 6 points, 4 rebonds (dont 3 défensifs), 2 passes décisives, 1 interception, 2 fautes commises pour 3 subies et +8 d'évaluation. Avec 4 victoires, Milan est dans le bon wagon avant la réception du Real Madrid, le 5 décembre. Un match qui rappellera de bons souvenirs à l'ancien Barcelonais.

États-Unis, NBA, 11^e, 12^e, 13^e, 14^e et 15^e journées

Battu le 13 novembre par les Californiens, le Thunder d'Oklahoma prend sa revanche sur les LA Clippers (105-91) avec un très bon Serge Ibaka, auteur de 17 points (8/10 aux tirs et 1/2 aux lancer-francs), 5 rebonds défensifs, 1 passe décisive, 3 fautes commises, 1 interception, 3 pertes de balle, 3 blocs défensifs et +21 d'évaluation en 31 minutes.

Trois jours plus tard, Oklahoma dispose des Utah Jazz (95-73)

avec une nouvelle prestation haut de gamme du Congolais, homme du match avec +24 d'éva-



Quatre fois de suite meilleur homme du match la semaine passée, Serge Ibaka est à son meilleur niveau (crédits photo adiac)

luation. En 30 minutes, il cumule 17 points (8/13 aux tirs et 1/2 aux lancer-francs), 11 rebonds (9 défensifs), 1 faute commise, 1 perte de balle et 3 blocs défensifs. Sur sa lancée, Oklahoma dispose, le 27 novembre, des San Antonio Spurs (94-88) avec un super Ibaka, à nouveau homme du match (+27 d'évaluation). Le Brazzavillois marque 17 points (7/15 aux tirs et 3/4 aux lancer-francs), 11 rebonds (9 défensifs), 2 passes décisives, 1 faute commise, 1 interception et 5 blocs défensifs en 38 minutes.

Toujours porté par Serge Ibaka, le Thunder enchaîne face à Golden State (113-112). Le Congolais naturalisé espagnol a joué 44 minutes pour 18 points (6/11 aux tirs, 6/8 aux lancer-francs), 13 rebonds (10 défensifs), 4

fautes, 3 pertes de balle, 4 blocs défensifs et +25 d'évaluation.

Et de cinq succès consécutifs pour Oklahoma face à Minnesota (113-103). Relégué dans « l'ombre » par la prestation stratosphérique de Kevin Durant (+52 d'évaluation), Serge Ibaka termine son match avec 15 points (7/17 aux tirs, 1/1 aux lancer-francs), 8 rebonds (6 défensifs), 1 passe décisive, 3 fautes commises, 3 pertes de balle, 3 blocs défensifs et +14 d'évaluation. Avec 10 succès en 13 matchs, Oklahoma est 3^e de la Conférence Ouest.

France, Pro A, 9^e journée

Retour à la compétition pour Giovan Oniangue lors de la victoire du Paris-Levallois face à Cholet (83-75). Absent lors de la 8^e journée, Oniangue a joué 10 minutes pour 0 point, 3 rebonds offensifs, 1 contre défavorable, 1 interception, 2 fautes commises et +1 d'évaluation.

En déplacement au Mans, Limoges s'impose largement face aux Sarthois (86-60) et prend la première place de la Pro A pour la première fois depuis...treize ans. Aligné dans le cinq de dé-

part, Nobel Boungou Colo a joué 32 minutes pour 15 points (5/9 aux tirs, 1/5 aux tirs primés, 2/2 aux lancer-francs), 5 rebonds (3 défensifs), 3 contres défavorables, 3 passes décisives, 5 interceptions, 1 perte de balle, 1 faute subie et +19 d'évaluation. Une belle prestation de l'ailier-intérieur.

France, Pro B, 16^e journée

Deuxième revers consécutif pour Boulogne-sur-Mer et Loïc Akono sur le parquet d'Aix-Maurienne (86-88 après prolongation). Le meneur de jeu a joué 42 minutes pour 3 petits points, mais 10 passes décisives, auxquelles il faut ajouter 4 rebonds, 1 interception, 4 pertes de balle, 4 fautes commises et 2 subies et +1 d'évaluation.

Espagne, Liga ACB, 8^e journée La Bruixa d'Or s'incline d'un petit point à Tuenti Movil Estudiantes (103-104). Max Kouguère a connu un rendement inférieur à ses prestations précédentes avec seulement 6 points, 3 rebonds, 1 passe décisive, 1 faute commise pour 2 subies et +5 d'évaluation en 22 minutes.

Camille Delourme

PARLEMENT

La RDC exhortée à accélérer la lutte contre le trafic illicite des armes légères et de petit calibre

Pour le député honoraire, l'Ambassadeur Fabien-Emerly Zulu Kilo-Abi, cette détermination passe obligatoirement par le vote au Parlement (Assemblée nationale et Sénat), de la loi en la matière.

Il a salué le débat en cours au Sénat sur les armes légères et de petit calibre (ALPC). Pour lui, les conditions sociales et la disponibilité des ALPC ont littéralement subi de mutations tangibles qui exigent la recherche, à tout prix des voies et moyens en vue de l'élaboration d'une nouvelle législation susceptible de doter les institutions de contrôle des lois, d'un instrument juridique flexible et puissant pouvant permettre le contrôle des ALPC disséminées à travers le territoire national. « Il y a gros à parier que les honorables sénateurs en fassent un point d'honneur aux fins de donner à la République, après la victoire éclatante des Fardc sur le M23, un instrument juridique coercitif moderne à même de dissuader définitivement les seigneurs de guerre et leurs armées négatives ».

En son temps, l'Ambassadeur Zulu Kilo-Abi n'a cessé de fustiger les atterroissements observés au sujet de la poursuite du débat relatif à la proposition de la loi portant prévention, contrôle et réduction des ALPC et de munitions en RDC, adoptée en novembre 2010, à l'unanimité, au cours d'une séance plénière de l'Assemblée nationale (AN). C'était, à l'en croire pour conjurer tout mouvement d'armes et surtout les hostilités et la guerre dé-



L'Ambassadeur Fabien-Emerly Zulu Kilo-Abi, signant le protocole de Nairobi, pour le compte de la RDC

clenchées par la rébellion du M23.

Le niveau du standard international

Dans ce plaidoyer, le député honoraire a noté que la RDC est quasiment obligée de faire sien le standard international propre à accélérer la lutte contre le trafic illicite des ALPC. Cela, d'après lui, par le vote, sur les cendres de l'Ordonnance-loi 085-035 du 3 septembre 1985 portant régime des armes et munitions, la « Loi portant prévention, contrôle et réduction des ALPC et munitions ».

Cette nouvelle loi dont la proposition est l'œuvre de l'Ambassadeur Fabien-Emerly Zulu Kilo-Abi et M. Luete Katembo, note-t-on, est de nature à prendre en compte trois aspects essentiels. Il s'agit de la prévention, parce qu'il faut agir en amont pour éviter la prolifération des ALPC ; du

contrôle, pour empêcher ceux qui n'en ont pas le droit, de détenir les ALPC ; et la réduction pour redimensionner la situation existante à la juste mesure.

Les six points essentiels de la loi proposée

Dans ses caractéristiques, la nouvelle loi table sur la prévention, la lutte, l'éradication, la gestion ainsi que le contrôle de fabrication, du trafic, de la circulation, de la possession et de l'usage illicites d'ALPC sur l'ensemble du territoire congolais. Cette loi prône également la promotion et la facilitation d'échange d'informations et de coopération entre les institutions et organisations du pays et celles des États de la sous-région ainsi que les fora et organisations internationales dans toutes les questions relatives au

trafic et la prolifération des ALPC. Alors qu'elle prône aussi l'interdiction ou la prohibition de la détention des armes, la loi précise que cette interdiction ne concerne pas les membres des Fardc et de la Police nationale, lorsque ces armes font partie des armements de ces forces et qu'elles sont détenues en partie pour des raisons de service conformément aux règlements et instructions en vigueur.

La loi proposée table également sur la permission de la détention des armes, telles que les armes à feu conçues pour la chasse ou destinées au sport ou à la protection individuelle. « Elles sont soumises à une autorisation préalable constatée par un permis de port d'armes dans des conditions déterminées par un arrêté. Les caractéristiques d'armes à feu admises sur le territoire national au titre d'armes de

chasse, de sport ou d'autodéfense sont définies dans un décret du Premier ministre, proposé par les ministres de l'Intérieur et de la Défense et délibéré au conseil des ministres », est-il précisé. Cette loi donne, enfin, des précisions sur des infractions en la matière et la prévision des pénalités à l'encontre des fautifs ; ainsi que sur la création des structures nationales en la matière.

Une action valant son pesant d'or

Les actions menées par les co-auteurs de cette proposition de loi sont motivées par le constat selon lequel, les ALPC constituent un frein et un fléau sans précédent pour le développement durable des États, du fait que les violences générées, provoquent et alimentent la déscolarisation, la destruction des infrastructures économiques et sociales, mort d'hommes avec perte massive de la population active. « Pour l'heure, la RDC est gravement affectée par le nombre d'armes à feu détenues par les groupes armés dits forces négatives. L'étendue et la porosité des frontières permettent la circulation facile d'armes entre les pays voisins. Elles alimentent les conflits et des crimes dans les milieux urbains et en campagne. Outre leur caractéristique d'engendrer les conflits interethniques, elles intensifient des petits conflits qui deviennent, à la longue, difficiles à résoudre », a fait remarquer l'Ambassadeur qui, du reste, a conduit, en 2004, la délégation congolaise à la signature du protocole de Nairobi sur les ALPC.

Lucien Dianzenza

PACIFICATION DE L'EST DU PAYS

Des Drones de la Monusco entrent en action

D'après les prévisions, c'est au mois de mars 2014, lorsque tout le dispositif sera mis en place, que ces aéronefs non armés pourront atteindre leur capacité opérationnelle maximale.

Après avoir conféré hier à Goma avec le chef de l'État Joseph Kabila sur le dispositif de traque des groupes armés étrangers encore présents sur le sol congolais, Hervé Ladsous a as-

sisté le même jour au vol inaugural du premier aéronef non armé et sans pilote de la Monusco. Celui-ci intervenait après les premiers essais effectués depuis dimanche 1er décembre sur le ciel congolais.

L'événement était de taille vu que la Monusco procédait ce jour à une première expérience, elle qui n'a jamais eu recours à ces types d'avions dans ses dif-

férentes missions à travers le monde. Le chef des opérations de maintien de la paix de l'ONU était accompagné à cette cérémonie par le ministre congolais de la Défense, Alexandre Luba, ainsi que par plusieurs diplomates, sans oublier les autorités politico-administratives locales. C'est à 12 heures que l'engin, fabriqué par Selex ES, filiale du groupe italien d'aéronautique et

de défense Finmeccanica, a décollé de l'aéroport de Goma. La traque des groupes armés, nationaux et étrangers, qui empestent l'Est du pays, vient d'entrer dans une nouvelle ère avec le largage de ces drones destinés à la reconnaissance du terrain en vue de faciliter leur repérage aux fins de leur neutralisation.

Deux drones sont, pour l'heure, disponibles en attendant l'arrivée d'autres engins volants supplémentaires. La Monusco tablait sur un total de cinq drones pouvant l'aider à faire son travail. D'après les prévisions, c'est au mois de mars 2014, lorsque tout le dispositif sera mis en place, que ces aéronefs non armés pourront atteindre leur capacité opérationnelle maximale. Outre le travail de surveillance de la frontière entre la RDC et ses deux États voisins, en l'occurrence, l'Ouganda et le Rwanda afin de dissuader toute incursion armée à partir des pays limitrophes, ces drones pourront diffuser à temps réel les images, les photos et les renseignements.

Une surveillance aérienne permanente, 24 heures sur 24, est même envisagée d'ici mars 2014 avec le concours de ces appareils qui se révèlent comme un atout majeur pour la Monusco dans l'exécution de son mandat de démanteler tous les mouvements armés qui pullulent dans l'Est de la RDC. Là-dessus, Hervé Ladsous a dit espérer que les groupes armés vont renoncer à « leurs activités épouvantables » et que l'État va pouvoir jouer pleinement son rôle dans toute la partie Est du pays. Il considère ces drones comme un atout important pour la Monusco appelée à progresser militairement afin de résoudre l'équation posée par la présence des groupes armés. Ce, d'autant plus qu'après la défaite infligée au M23, il reste à débarrasser la région d'autres groupes armés encore opérationnels parmi lesquels les Forces démocratiques pour la libération du Rwanda (FDLR) et les ADF-Nalu ougandais, sans oublier une quarantaine de milices locales.

Alain Diasso



Lancement à Goma de l'aéronef non armé et sans pilote de la Monusco

OPÉRATION "LIKOFI"

Des ONG internationales appellent le gouvernement au respect de la législation congolaise

Cette structure qui œuvre pour la protection des enfants en rupture familiale craint que cette opération ne fasse des victimes innocentes parmi les enfants en situation de rue.

Dans un communiqué de presse, le collectif des ONG internationales manifeste son inquiétude quant aux conséquences de l'opération "Likofi" lancée par le ministère de l'Intérieur, qui a pour objectif de juguler la délinquance urbaine et ramener la sécurité dans les rues de Kinshasa. « Depuis plusieurs jours, les équipes de proximité éprouvent des difficultés à faire leur travail quotidien de protection et de prise en charge. Le climat de violence et d'insécurité accroît considérablement la vulnérabilité de ces enfants », souligne le collectif des ONG internationales pour la protection des enfants en situation de rue, lequel collectif est membre du COPERF1.

Au regard de cette situation, cette structure rappelle d'une part, que les "kulunas" sont des bandes criminelles organisées qui sont à distinguer des enfants en situation de rue. D'autre part, la protection des enfants est l'une des prérogatives de la République.

Respect de la législation congolaise

Le collectif des ONGI pour la protection des enfants en situation de rue se dit confiant que le gouvernement prendra toutes les mesures nécessaires pour mener à bien cette opération en assurant le respect des instruments juridiques qui protègent les enfants en RDC. Il cite notamment la législation congolaise, les traités et les conventions internationales ratifiées par la RDC à savoir : la Convention relative aux droits de l'enfant, la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant, la Constitution et la loi portant protection de l'enfant ainsi que le recours aux instruments juridiques et judiciaires existants et mis en place par le pays.

Pour éviter des victimes innocentes, cette structure invite le gouvernement à travailler en étroite collaboration avec les acteurs sociaux comme cela a pu se faire à différentes reprises.

Tout en saluant le ministère de l'Intérieur pour son ouverture au dialogue avec la société civile au cours d'un colloque ayant pour thème : "Enfants en situation de rue : une approche basée sur la promotion de la santé et les politiques sociales" du jeudi 28 novembre, le collectif des ONGI appelle tous les acteurs à poursuivre les échanges pour le bien-être de la population congolaise en générale, et la protection des enfants en rupture familiale en particulier.

Gypsie Oïssa

EAU POTABLE

Quatre experts animeront un débat le 5 décembre

L'Agence française de développement (AFD) a invité Dominique Sowa, Jean-Luc Mouzon, Hildegarde Thyberghien et Edmond Bunduiti, respectivement président de l'ONG Action pour le développement communautaire en milieu rural, expert à la KFW, coordonnatrice « eau, assainissement et hygiène » pour l'ONG Solidarité internationale et Secrétaire exécutif du comité national d'action pour l'eau et l'assainissement au ministère du Plan, à produire leurs réflexions sur les défis posés par l'accès à cette denrée en RDC.

Ce débat entre experts prévu à la grande Halle sera ouvert aux questions du public. L'on s'attend déjà à une affluence, car l'entrée sera libre à cette soirée d'échanges à bâtons rompus à la Halle de la Gombe, organisée en clôture de l'année de la coopération internationale dans le domaine de l'eau promue par les Nations-unies. Cette rencontre arrive au moment où la RDC se montre déterminée à donner une impulsion à ce secteur névralgique, au besoin en le réformant profondément pour faciliter l'arrivée des privés dans la distribution de l'eau. En effet, le faible taux de desserte en eau potable demeure un motif d'inquiétude pour les Congolais dans leur ensemble. Sa rareté surtout en milieux ruraux explique les difficiles conditions de vie des femmes et des jeunes filles qui parcourent des kilomètres à pied à

sa recherche. Elles sont également les premières à être exposées aux maladies hydriques et à la mauvaise hygiène. Pour cerner l'ensemble des enjeux liés à l'accès à l'eau potable dans un pays aussi vaste que le Congo, l'AFD en collaboration avec l'Institut français en RDC propose une rencontre directe avec les différents intervenants de ce secteur pour en débattre. Les deux documents projetés seront « *La soif du monde* » de Yann Arthus-Bertrand (17h, salle de projection de la Halle), et « *Nôgô* » de Thierry Scharf (19h, à la même salle). Le premier est un photographe mondialement plébiscité, a souligné l'AFD. Yann Arthus-Bertrand propose des images vertigineuses, et le sujet du film est grave, a-t-elle poursuivi. « *Alors que la population mondiale augmente, la ressource en eau s'amenuise. Comment faire pour la rendre accessible à un plus grand nombre ?* ». Quant à Thierry Scharf, il fait découvrir aux téléspectateurs les rues de Bamako, la capitale du Mali, qui rencontrent des problèmes très proches. « *Le film dresse des portraits d'habitants confrontés à l'insalubrité, et à un accès difficile à l'eau potable* ». AFD : partenaire au développement L'AFD est présente en RDC depuis 1976. Au cours des dix dernières années, elle a investi 62 millions d'euros dans les secteurs de l'éducation et de la formation profes-

sionnelle, de la santé, de l'eau, de la forêt et de l'appui au secteur privé. Entretemps, d'importants projets sont en vue, et contribueront à redynamiser le partenariat. En effet, le 10 juillet 2013, un engagement de 106 millions d'euros a été conclu dans le cadre du Contrat de désendettement et de développement. Cet argent sera engagé en faveur des secteurs de l'éducation, de la formation professionnelle, de l'accès à l'eau potable, sans compter l'appui à la gouvernance financière menée en collaboration avec l'Ambassade de France. Dans cette enveloppe, 18 millions d'euros aideront à développer des mini-réseaux d'eau autonomes dans les quartiers périphériques de Kinshasa pour offrir un accès d'eau potable à 500 000 habitants. L'AFD veut aussi accélérer la mise en œuvre de 6 millions d'euros pour financer un nouveau projet d'assainissement de l'eau dans l'est du Congo, à Uvira plus précisément, en partenariat avec la fondation Veolia. Pour 2014, l'on annonce le démarrage de deux nouveaux projets dans les secteurs de la santé et de la forêt pour un total de 15 millions d'euros. De même, pour les exercices prochains, l'Agence entend accroître son appui aux entreprises privées et au secteur bancaire par l'intervention de sa filiale privée, Proparco.

Laurent Essolomwa

JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LE SIDA

La jeunesse congolaise appelée à un comportement responsable

Le mois de décembre est dédié à la lutte contre le sida, cette pandémie qui continue à décimer la population mondiale. C'est dans ce cadre que l'Ong Parlons sida aux communautés (PASCO) a organisé une matinée de sensibilisation à l'intention des jeunes.

La commémoration chaque 1er décembre de cette journée est une occasion pour les différents acteurs de marquer un temps d'arrêt pour faire le bilan et de penser aux nouvelles perspectives pour renforcer la lutte. Le thème de cette année est : « *Objectif zéro nouvelle infection à VIH, zéro discrimination, zéro décès par le VIH et zéro transmission des mères aux bébés* ».

C'est aussi l'occasion de sensibiliser la communauté pour susciter son impli-

cation. Les jeunes ont été conviés à adopter un comportement responsable pour ne pas contracter le sida. « *La jeunesse congolaise en général et kinoise en particulier est invitée à se protéger contre ce fléau par l'abstinence, la fidélité et le dépistage* », déclare la déléguée de la Wallonie-Bruxelles en RDC, Kathryn Brahy. Elle a, par ailleurs, fait savoir que le sida n'est pas une fatalité, il est possible de vivre avec. « *la vie est précieuse et on peut vivre avec le VIH* ». Pour sa part, le coordonnateur de PASCO, Michel Lay Mayamba a souligné que l'objectif du millénaire pour le développement en matière de lutte contre cette épidémie est de mettre, d'ici à

2015, quinze millions de personnes sous traitement antirétroviral. Pour

gagner ce pari, les décideurs dans ce secteur, indique Michel Lay Mayamba, doivent élargir l'accès aux antirétroviraux « afin de maximiser les bénéfices de la prévention et du traitement du VIH. Parce que ces médicaments permettent non seulement aux personnes vivant avec le VIH de vivre plus longtemps et en meilleure santé, mais ils contribuent aussi à la prévention des nouvelles infections ».

Pour rappel, au cours de cette journée d'information, on a noté la présence de plusieurs écoles de Kinshasa qui ont été sensibilisées sur le sida. Les élèves de ces écoles ont, à cet effet, déclamé des poèmes sur le Sida, ils ont aussi présenté des danses et des concours

Aline Nzuzi

KATANGA

Les agents de la SNCC revendiquent le paiement de 77 mois d'arriérés de salaire

Ils réclament également le départ du comité de gestion ainsi que l'octroi des maisons d'habitation.

À l'issue de l'assemblée générale du lundi 2 décembre, les agents de la Société nationale de chemin de fer (SNCC) ont décidé de durcir leur mouvement de grève du fait que les discussions avec les dirigeants de l'entreprise n'avaient pas abouti, a affirmé le président national de la délégation syndicale, Victor Umba.

Plusieurs revendications sont donc ins-

crites dans leur cahier de charge, notamment le paiement de 77 mois d'arriérés de salaire et l'octroi des maisons d'habitation ainsi que le départ du comité de gestion que les agents de la SNCC attribuent une mauvaise gestion de l'entreprise. En outre, la délégation syndicale condamne le comportement du secrétaire général de leur entreprise qu'elle accuse d'envoyer des SMS de menace à certains délégués syndicaux. « *Les membres du comité de gestion actuel doivent partir et lais-*

ser le gouvernement décider du sort des agents de la SNCC », affirment les syndicalistes sur la radio Okapi.

Pour rappel, le gouvernement avait déclaré avoir donné 3,9 millions de dollars américains à la SNCC pour le paiement d'un mois d'arriéré de salaire du personnel de la SNCC. C'était à l'occasion de l'inauguration de neuf locomotives neuves acquises récemment par cette entreprise qui assure le transport par chemin de fer.

G.O.

SANTÉ

L'OMS édicte de nouvelles recommandations pour lutter contre la malnutrition aiguë sévère

La mise en application de ces nouvelles directives thérapeutiques permettra de soigner presque vingt millions d'enfants de moins de cinq ans atteints par la malnutrition aiguë sévère dans le monde.

Ces nouvelles directives qui remplacent celles de 1999 recommandent l'administration des aliments énergétiques spéciaux et des antibiotiques pour traiter les infections chez les enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère qui n'ont pas de complications nécessitant une hospitalisation.

Un traitement spécifique est aussi prévu pour les enfants malnutris séropositifs et pour les enfants de moins de six mois. Dans les nouvelles directives, indique l'OMS, il est recommandé de soumettre systématiquement au dépistage du VIH les enfants atteints de malnutrition aiguë sévère dans les pays où le virus est répandu et de donner aux enfants VIH-positifs des antirétroviraux ainsi que des aliments spéciaux et des antibiotiques pour traiter la malnutrition sévère.

Pour les enfants âgés de moins de six mois, l'OMS recommande qu'ils soient exclusivement nourris au sein. Cela pour une nutrition optimale et pour protéger le bébé contre les infections.

« *S'il n'est pas envisageable que la mère allaite l'enfant gravement malnutri, la famille devra alors avoir recours au lait d'une autre femme. Si cela s'avère impossible, il faudra fournir aux familles une préparation pour nourrisson et les conseiller pour qu'elles sachent la préparer et l'utiliser en toute sécurité* », conseille l'OMS.

Le directeur du Département de l'OMS Nutrition pour la santé et le développement, le Dr Francesco Branca fait savoir que ces directives sont cruciales. « *Car, souvent, les enfants atteints de malnutrition aiguë sévère ne sont pas pris en compte dans les plans de santé nationaux, ce qui peut leur être fatal. Si ces enfants ne reçoivent pas les soins médicaux et nutritionnels adéquats, très souvent, ils meurent...* ».

De son côté, la directrice du Département de l'OMS Santé de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent, le Dr Elizabeth Mason, note que c'est généralement mieux pour les enfants et pour leur famille si les enfants sont soignés en ambulatoire. C'est souvent, plus facile pour les familles qui doivent continuer à s'occuper d'autres enfants et cela permet aux enfants malnutris et vulnérables de rester chez eux sans être exposés au risque d'infection nosocomiale.

A.Nz.

STADE DES MARTYRS

Le village de la Francophonie détruit

Cette décision de l'autorité de la ville-province de Kinshasa vise à assainir ce site en vue de le remettre à son propriétaire.

Le village de la Francophonie, installé sur l'esplanade du stade des Martyrs, a disparu. Tous les kiosques qui restaient sur ce site sont en train d'être détruits sur instruction de l'autorité urbaine.

Selon des sources proches de la ville de Kinshasa, cette décision vise à assainir cet endroit en vue de permettre au stade des Martyrs de recevoir, début 2014, une activité sportive internationale. « *Le commissariat national à la Francophonie avait cédé ces installations à la ville de Kinshasa. Comme la Fifa avait besoin de ce stade pour le mois de février prochain et que l'autorité urbaine n'avait pas encore trouvé un endroit pouvant accueillir ce village, elle a décidé carrément de le détruire en vue de permettre au stade de récupérer son espace et de se préparer pour accueillir cet événement* », a indiqué un des superviseurs de cette opération.

Ce responsable a précisé que les planches, bois et autres matériaux récupérés lors de cette opération de démontage des kiosques seront néanmoins remis à l'autorité urbaine qui



Le site du village de la Francophonie, avec certains kiosques déjà détruits

devra les affecter à d'autres usages.

L'opération « Kin-propre », au stade des Martyrs

Pour beaucoup, il était temps que l'hôtel de ville décide de la destruction de ces installations, qui encombraient le site du stade de Martyrs. « *Avec leur vieillissement, ces cases ne correspondaient plus à ce site* », a souligné un témoin de cette destruction. Alors que pour un autre, le détournement de l'usage de ce site [il était transformé en un quartier de dé-

bits de boisson], ne pouvait que conduire à cette décision. « *Les bistrotts et autres restaurants de fortune installés dans ces kiosques ont rendu insalubre. Ce qui ne convenait pas à l'image de marque de ce stade* », a-t-il appuyé.

La démolition de tous ces kiosques fait, en effet, ressortir ce qu'était devenu le village de la Francophonie. L'endroit a l'air d'un paysage ravagé par un cyclone. Mais, l'on constate également que l'insalubrité avait envahi ces installations jusqu'au point

que les herbes sauvages ont poussé jusque derrière les « cases », comme dans un vrai village.

En plus du démontage des kiosques, les équipes de la ville devront également s'atteler à nettoyer cet espace en vue de lui rendre son visage d'an-

tan. Mais, l'on constate que beaucoup d'autres personnes n'ont pas été prêtes à quitter ces endroits parce qu'en plus d'y exercer leur commerce, leurs kiosques servaient également d'habitation. Ce qui fait que pendant que les équipes s'attendent au démontage, on voit d'autres kiosques fermés à clef et d'autres dont les propriétaires sont assis devant les entrées, comme pour défier ces marteaux et arrache-clous qui font tomber des chevrons et madriers. Pour ces derniers, en plus de chercher un endroit pour réinstaller leur commerce, ils devront également se chercher un logis.

Ces installations, rapelle-t-on, ont été montées pour recevoir le quatorzième sommet de la Francophonie organisée à Kinshasa en octobre 2012. Il y a près de deux semaines, le Commissariat national à la Francophonie les avait cédées à la ville de Kinshasa, pour toutes fins utiles.

Lucien Dianzenza

SOCODA

La première cagnotte à repartir aux artistes affilés fait jaser

Entretemps, la formation des agents de cette entreprise publique en matière de perception, de documentation et de répartition des cagnottes aux artistes s'avère comme une des priorités de son action.

L'administrateur et Vice-président de la Socoda en charge des finances et formation, Blaise Bula, a annoncé tout récemment par voie de presse, l'affectation dans la caisse de la Socoda d'un fonds disponible destiné aux premiers paiements de ses affiliés au courant de ce mois de décembre. La nouvelle a suscité un espoir dans le chef des artistes affiliés qui se sont tous précipité vers la Socoda afin de s'informer des dispositions requises quant à ce.

Depuis l'annonce de cette nouvelle, il nous revient qu'une situation confuse régnerait à la Socoda. Tout se présenterait, en effet, comme si le conseil d'administration dirigé par Jacques Mondonga et la direction générale pilotée par Gérard Mwaka n'émettent plus sur la même longueur d'ondes au sujet de ce fonds venu d'on ne sait où. Quand bien même les artistes se rappellent que le directeur général de la Sabam, Christopher Depreyer, avait promis le transfert à la Socoda des premiers fonds reçus et à repartir aux artistes affiliés pour éviter des spéculations sur une gestion nébuleuse, le flou reste toujours demeuré sur l'utilisation de cette cagnotte.

En attendant qu'une issue heureuse soit trouvée par rapport à cette problématique, le directeur général de la Société congolaise des Droits d'auteurs et droits voisins (Socoda), pour sa part, venait de séjourner à Genève dans le cadre de la rencontre de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI). Pendant neuf jours, soit du 15 au 24 novembre 2013, Gérard Mwaka s'est attelé à scruter de nouvelles opportunités en faveur de la Socoda. Ce séjour professionnel lui a permis de négocier avec l'OMPI, la formation des agents de la Socoda en matière de perception, la documentation et la répartition des cagnottes aux artistes.

L'OMPI, apprend-on, a marqué son accord et a chargé la Sabam de mettre à la disposition de la Socoda un expert en la matière, Nicolas Roebben, qui séjourne déjà à Kinshasa où il anime à l'intention des agents de la Socoda l'atelier sur la perception, la documentation et la répartition des cagnottes aux artistes affiliés à la Socoda.

Des acquis non négligeables

Toutefois, nonobstant ces aléas susceptibles d'être rectifiés et corrigés, il y a lieu de croire à l'avenir prometteur de la Socoda. Pour rappel, la création de la Socoda résulte de l'ordonnance présidentielle n°11/023 du 18 mars 2013. Elle est à ce jour la seule société

coopérative en matière de la gestion des droits d'auteurs en RDC, en remplacement de la Soneca qui a failli à sa mission jusqu'au terme de sa liquidation trente ans après.

La Socoda a pour mission, entre autres, l'exploitation, la perception et la distribution des Droits d'auteurs, Droits voisins, Droits connexes ainsi que la défense des droits patrimoniaux. Grâce à la dotation du gouvernement, elle s'est octroyée un siège administratif visible sur l'avenue de l'OMS n°4, quartier Lemera, dans la commune de la Gombe lequel fut inauguré le 16 mai 2012. Les acquis de la Socoda, après plus de sept mois de gestion, sont visibles et palpables avec, à la clé, la signature de réciprocité intervenue au mois de septembre entre la Sabam et la Soneca. Cette dernière étant définitivement liquidée, la Socoda s'est donnée pour mission urgente de se déployer à l'intérieur du pays avec le concours des autorités provinciales, de sensibiliser les artistes et les assujettis sur les mutations intervenues au niveau de la gestion des droits d'auteurs et droits voisins. L'urgence pour la Socoda ainsi implantée est de recouvrer avec confiance les droits d'auteurs auprès des assujettis afin de faire bénéficier à ses affiliés leurs droits. Tout un défi à relever.

Alain Diasso

ART CONTEMPORAIN

Des oeuvres d'art de la RDC exposées à Abidjan

L'exposition « Kin-Babi » se déroule à la galerie Cécile Fakhoury depuis le vendredi 29 novembre et va se clôturer le 18 janvier prochain.

L'événement est organisé à la galerie Cécile Fakhoury d'Abidjan, en collaboration avec la galerie Magnin de Paris. Selon les organisateurs, ces œuvres d'artistes contemporains vivant à Kinshasa renvoient l'image d'une création congolaise active et polymorphe. « *Des univers entiers contenus dans ces toiles, émergent formes et figures qui illustrent la vie kinois réelle ou fantasmée.* » Parmi les œuvres exposées figurent celles du peintre de Pathy Tschindele dont les tableaux représentent des humanoïdes aux prises avec une technologie étrange et organique. Les tableaux du peintre Pierre Bodo mettent en scène les codes et l'exubérance de la Sape et ceux de Kura Shomali ravivent des visages et postures saisies au coin des rues et les transforment.

Pour sa part le sculpteur Rigobert Nimi bâtit des maquettes entre vaisseau spatial et manège de fête foraine. De son côté, indique-t-on, le peintre Monsengo Shula utilise les images et attitudes d'une époque moderne, joyeuse et pétillante pour illustrer des préoccupations contemporaines. Quant au jeune Amani Bodo, apprend-on, il mélange l'homme, la ville et le monde dans une représentation mutante et cosmique.

Le peintre Jean-Pierre Mika présente les trois âges de Mandela dans des cercles concentriques et, indiquent les organisateurs, complète ce panorama créatif qui associe des références populaires et une grande liberté vis-à-vis du temps et de l'espace. Par ailleurs,

fait-on savoir, les dessins de l'artiste Steve Bandoma sont issus des séries Lost Tribe, Vanity et New Order. Ces dessins, apprend-on, rappellent que si « *Kin-la-belle* » se prête au jeu joyeux de l'exubérance, elle revêt aussi d'autres aspects. « *Des membres assemblés dessinent d'inquiétants fétiches et ses collages recomposent des visages perdus. Ses masques et statuettes morcelés-recomposés nous relient à une pratique rituelle, à une société d'initiés et au monde du sacré* », font savoir les organisateurs.

Puissance créatrice contemporaine

Pour ces derniers, les artistes congolais occupent une place importante sur la scène artistique mondiale. « *Ils ouvrent une fenêtre sur leur réalité quotidienne tout en faisant preuve d'une conscience globale, universelle, dans un contexte de mondialisation. Ces travaux récents nous livrent un témoignage multiple de la vie à Kinshasa, terriblement vivante, grondante et qui, comme leur ville d'accueil, Abidjan, compte de nombreux artistes à découvrir* », fait-on savoir.

La puissance créatrice contemporaine des artistes de la RDC est ainsi mise à l'honneur à la Galerie Cécile Fakhoury. Cette dernière rappelle que dès les années 70, les peintres du Congo se sont fait connaître par leur « *peinture populaire et leurs accrochages improvisés sur les trottoirs de la ville. Pour les organisateurs, les artistes congolais n'ont cessé de produire des œuvres riches et engagées, offrant des visions modernes et futuristes de la ville, puisant dans un imaginaire sans frontières.* »

Patrick Kianimi

RASSEMBLEMENT POPULAIRE

Eden relance son agenda à la fin de ce mois

La rencontre programmée le dimanche 29 décembre marquera la reprise effective des activités du programme ambitieux initié par feu Alain Moloto en vue de « préparer la nation entière à recevoir le règne de Christ comme le Roi du Congo ».

Le comité d'Ensemble pour la délivrance du Congo (Eden) vient de rompre un silence qui semblait une éternité. En effet, c'est seulement le dimanche 1er décembre, près de quatre mois après le décès de son initiateur que le comité commis à sa direction s'est prononcé sur son devenir. Voulu par le chantre Alain Moloto comme un « cadre d'équipement et responsabilisation de la nouvelle génération des hommes intègres qui incarneront

l'autorité du Christ dans tous les domaines de la société », Eden avait habitué bon nombre des Kinois à ces rendez-vous mensuels. Ces rencontres qui avaient connu l'adhésion de plusieurs Kinois avaient fini par prendre des allures de rassemblement populaire, tant il y avait du monde.

Les réunions de prière qui avaient pour toile de fond l'évangile, mieux la parole de Dieu servaient à sensibiliser les Congolais, mieux à les mobiliser à s'investir pour un devenir meilleur de leur nation. Il y avait foule désormais sur l'étendue du terrain vague en face du Boulevard Triomphal où se réunissaient des milliers de Kinois. L'on comprend mieux alors la grande affluence observée lors des funérailles de l'illustre disparu dont l'appel avait fini par convaincre bon nombre de ses compatriotes à s'unir pour un lendemain meilleur de leur commune patrie.

Eden, une action pluridimensionnelle

Devenue bien populaire au fil des rencontres, l'action d'Eden s'est étendue au-delà de Kinshasa, touchant les provinces et même jusqu'aux Congolais de la diaspora. Aussi, par-delà les réunions

de prière dominicales se sont tenues une série d'activités connexes. Il faut signaler ici l'organisation de conférences, séminaires, d'ateliers, d'émissions radios et télévisées hebdomadaires ainsi que des publications littéraires et supports phonographiques (vidéo et audio).

Dirigé de manière collégiale par un comité dont Clovis Santu assure l'administration de façon provisoire, Eden entend poursuivre ses activités dans le sens de la vision de son initiateur, Alain Moloto. Ainsi, le collège des co-fondateurs d'Eden a souligné dimanche dernier que les cibles de son action demeurent la famille, l'élite intellectuelle et l'Église corps du Christ. Des trois, la famille, passe pour la cible primordiale

parce qu'en considération de sa qualité de « cellule de base d'une nation », il ne saurait en être autrement. Surtout que, sous ce point de vue, il est visible qu'elle subit les assauts constants du monde satanique « pour la déstabilisation de la nation ». L'élite intellectuelle est ciblée car il a été établi la nécessité « d'un renouvellement de l'intelligence et une sagesse divine pour une gestion adéquate » de la République. Quant à l'Église corps du Christ, Eden est le cadre propice à lui rappeler son devoir. L'occasion pour elle de garder à l'esprit qu'elle est « sensée veiller sur l'âme de la nation et apporter l'influence de Dieu sur le peuple ».

Nioni Masela



Feu Alain Moloto lors d'une des réunions de prière d'Eden



Le logo d'Ensemble pour la délivrance du Congo (Eden)

CHAN 2014

Les Léopards locaux perdent face à V.Club en amical

L'équipe nationale A' prépare la troisième édition du CHAN 2014 en Afrique. Elle a donc été battu en match amical par V.Club sur la marque d'un but à deux, avec les buts d'Etekiama et Kazadi, contre celui de l'international Luvumbu Nzinga qui jouait pour la sélection contre son club.

La sélection de la RDC composée des joueurs évoluant au pays a débuté depuis quelques jours la préparation en perspective de sa participation à la troisième édition du Championnat d'Afrique des nations. Sélectionneur des Léopards locaux, Santos Muitubile accumule déjà des matchs amicaux pour son groupe. Après la victoire de la sélection face à Dragons (club évoluant à l'Entente provinciale de football de Kinshasa -Epfin-), les Léopards ont perdu le mercredi 3 décembre 2013 au stade des Martyrs face à l'AS V.Club par un but à deux. Les deux buts des Dauphins noirs entraînés par le technicien franco-congolais Florent Ibenge Ikwange ont été inscrits par l'international rwandais de souche congolaise Tagy Etekiama Agiti et par le



Léopards locaux de la RDC

jeune Kazadi, tandis que le milieu offensif international Héritier Luvumbu Nzinga (de V.Club) a été l'auteur de l'unique but des pouillains de Santos Muitubile. L'on rappelle que Santos Muitubile a débuté la préparation de la sélection en mi-novembre 2013, alors que la phase finale du CHAN se jouera du 11 janvier au 1er février

2014 en Afrique du Sud. Le début de la préparation a été dure très peu des joueurs se présentaient aux entraînements, logiquement retenus dans leurs clubs en pleine saison sportive 2013-2014. Mais Santos Muitubile a su trouver la parade en aménageant son programme d'entraînements. Les joueurs se rassemblent en sélection

le lundi, le mardi et le mercredi et sont remis à la disposition des clubs à partir du jeudi. L'on se souvient que la RDC s'est qualifiée pour cette troisième édition du CHAN aux dépens du Cameroun alors que la sélection s'était préparée dans des conditions difficiles. Au lendemain de la qualification, Santos Muitubile a

déclaré que si l'État mettait des moyens conséquents pour la préparation de son équipe, la RDC va rééditer l'exploit de 2009 lorsque les Léopards locaux avaient remporté la première édition du CHAN en Côte d'Ivoire face au Ghana. Notons-le, vingt-six joueurs avaient été retenus par Santos Muitubile pour ce début de préparation. Il s'agit d'Hervé Lomboto, Dido Bafola Monokumi, Ebunga Simbi Saoulé, Thierry Kasereka, Lema Mabidi, Mubele Ndombe, Luvumbu Nzinga et Guy Lusadissu de V.Club ; Beaubo Ungenda Muselenge, Yannick Bangala Litombo, Yannick Mbidi Mavunga, Kodi Milambo et Mukoko Muyayi du Daring Club Motema Pembe (DCMP) ; Andy Bikoko, Bukasa Kalambayi et Eddy Ngoyi Emomo de Shark XI FC ; Kaninda Tshiny, Mavuba Nlandu, Yembi Isako, Tulengi Sindani, et Monzele Otey de l'AS Dragons ; Kabangu Kadima du FC MK, Joël Lody du Racing club de Kinshasa (RCK), Reagan Pembele, Eric Kabulo et Ilunga Mabila de Don Bosco de Lubumbashi.

Martin Enyimo

INSALUBRITÉ

Des tas d'immondices jouxtent le mur de clôture du lycée technique commercial de l'OCH

Ceux qui passent chaque matin par cette avenue, ont une bien triste image de l'insalubrité qui s'installe à proximité des établissements scolaires, polluant l'air que les jeunes lycéens respirent à longueur de journée.

Le tronçon qui sépare le stade V.-Club et le lycée technique commercial à l'OCH, est envahi par les déchets, débris, épaves de voitures et autres sortes d'ordures dégageant une odeur nauséabonde, surtout en cette période pluvieuse. Les tas d'immondices débordent juste à la hauteur des salles de classe qui ne sont séparées que par un mur lézardé sous le poids de ces déchets. Ce spectacle laisse quelque peu indifférent, que ce soient les responsables en charge des questions d'assainissement dans la ville ou les responsables de l'établissement scolaire. En effet, aucune mesure n'a encore été prise pour mettre fin à ces odeurs insupportables.

Le lycée technique commercial à l'OCH n'est pas le seul établissement scolaire dans ce cas à Pointe-Noire. On a comme l'impression que les ordures et débris s'accommodent avec les écoles, car ils se repèrent généralement à l'intérieur de la concession ou derrière le mur de clôture. Les voitures taxis et vé-

hicules qui passent par là n'empruntent la chaussée que du côté du stade V.-Club, car en plus des tas d'immondices, la route est à cet endroit accidentée par manque de travaux dans la zone.

Interrogé sur cette situation, un habitant du quartier a déclaré : « Ces ordures ne datent pas d'hier. Il y a un manque de volonté des responsables. Plusieurs écoles et avenues de la ville sont dans une telle situation. Ces derniers jours, on parle même de la rage qui serait dans la ville. Or si cet endroit n'est pas rapidement dégagé, il pourrait devenir un lieu de refuge des chiens enragés errant dans la ville. »

Évidemment, ce spectacle désolant ne se limite pas seulement au niveau des écoles. Il est vécu dans les marchés et à côté de plusieurs centres hospitaliers. Un autre habitant, interrogé sur le manque de décharge publique, s'est exprimé en ces termes : « Quand il pleut, comme en ce moment, c'est encore pire. Les eaux pluviales stagnent par manque de canalisations. Et celles existantes, qui sont rares, sont bouchées par manque de courage. Du coup, les moustiques en profitent pour pondre leurs larves, ce qui accentue le risque de paludisme. Par ailleurs, la



La décharge sauvage derrière le mur de clôture du lycée technique commercial de l'OCH

putréfaction engendre des odeurs incommodantes et des vapeurs irritantes, susceptibles de provoquer des réactions allergiques, voire des pneumonies. » Cette situation repose avec acuité sur le problème du ramassage d'ordures et d'assainissement général de la ville. Où en est-on de l'intervention du

chef du quartier qui ne devrait pas seulement veiller sur les questions de sécurité des biens et personnes dans la zone, mais aussi sur celles d'assainissement dans les quartiers qu'il administre ? La responsabilité lui incombe en premier lieu, mais il faut aussi dénoncer une forme d'incivisme notoire de la part

des populations environnantes, qui transforment les abords des établissements scolaires en dépotoirs publics à ciel ouvert. Rappelons encore que de tels dépotoirs entraînent la prolifération des rats et des moustiques qui véhiculent des maladies graves.

Faustin Akono

JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA

Des initiatives pour éduquer les personnes vulnérables

L'association Initiative pour l'insertion sociale des personnes vulnérables (IISPV), que dirige Chérubin Miemo, a organisé une causerie débat le 1er décembre à l'Institut des déficients auditifs de Pointe-Noire, avec les handicapés physiques, moteurs et les malentendants sur les questions relatives à la lutte contre le sida.

Commémorée depuis 2010 sur le thème « Objectif zéro, zéro nouvelle infection liée au VIH, zéro décès lié au VIH et zéro discrimination », la cérémonie était patronnée par la directrice de la promotion de la femme de Pointe-Noire, Anne-Marie Mampouya.

En effet, après l'exposé de Chérubin Miemo sur le virus du sida et la présentation des différents modes de contamination et de prévention par l'animatrice de l'association



Causerie débat le 1er décembre à l'Institut des déficients auditifs de Pointe-Noire. "Adiac"

Vivienne Dzobo, des débats pertinents ont marqué cette séance.

À l'issue des échanges, les déficients auditifs très attentifs, ont suggéré à l'association

d'organiser des projections sur les modes de contamination pour permettre aux sourds-muets de mieux s'armer contre la maladie. « Nous voudrions que ce genre de

séances soit projeté sur des écrans pour nous permettre de comprendre certains détails, car beaucoup de nos frères et sœurs sourds sont morts du sida par manque de connaissance. On ne sait pas qui est malade et comment éviter la pandémie », a révélé Philomène, malentendante et enseignante à l'Institut des déficients auditifs. Elle a par ailleurs demandé à l'association de multiplier ce genre d'activité avec les handicapés, pour les éduquer. Cette requête a été prise en compte par les responsables de l'IISPV, qui ont assuré les participants que ces initiatives seront multipliées pour mieux informer les personnes vulnérables. La directrice de la Promotion de la femme du département de Pointe-Noire, Anne-Marie Mampouya, a exhorté les femmes à faire

preuve de bon sens. « À Pointe-Noire nous vivons dans une ville portuaire où les femmes sont exposées à plusieurs tentations. Car tous ceux qui débarquent au port autonome veulent à tout prix rencontrer des femmes mais nous ne méritons pas leur état sérologique. C'est pourquoi, je vous exhorte à faire preuve de bon sens et à prendre votre courage à deux mains pour vous faire dépister », a-t-elle conseillé. En effet, le Kouilou et Pointe-Noire détiennent le deuxième pourcentage le plus élevé en matière de sida après la Lékoumou. « Tous ensemble, levons-nous pour lutter contre cette maladie, de telle sorte que le taux de prévalence diminue à Pointe-Noire et au Kouilou », a-t-elle conclu.

Charlem Léa Legnoki

MUSIQUE

Le Basango Jazz Festival démarre jeudi

Avec pour thème « Jazz, musique, métisse », la 3^e édition de ce festival sera lancée le 5 décembre à 19 heures sur la scène de la Fondation Basango, située en centre-ville à côté du marché Plateau. L'événement se déroulera jusqu'au 7 décembre.



Au programme du premier jour figurent la chanteuse du Congo démocratique Gasandji, le groupe congolais Mbata Kongo, Nestelia, l'une des étoiles montantes de la musique ponténégrine, et le Brazzavillois Jean-Philippe Botter. Le Libanais Elie Maalouf montera sur scène le 6 décembre, à la Cave des Rois « Café torino », avec les groupes Transatlantic Jazz band et Biya Lunkoyi (signifie en langue kongo quadruple croche). Le samedi 7 décembre, Gasandji reviendra sur scène pour clôturer le festival avec le groupe Ndima (la forêt en langue Aka) composé des artistes Aka (autochtones), le doyen Paul Mayema et la chanteuse brazzavilloise Nteko. Ainsi,

pendant trois jours, le public vibrera au rythme des musiques traditionnelles africaines combinées aux sonorités occidentales (soul, rythm'n'blues, funk, reggae, jazz).

Le Basango Jazz Festival qui entend promouvoir la culture et les traditions musicales congolaises se veut un catalyseur culturel pour le Congo, destiné à faire rayonner et promouvoir les artistes. Outre ces concerts, plusieurs autres activités sont prévues au village du festival, notamment des expositions, des workshops musicaux, des ateliers artistiques et des rencontres avec les artistes.

Vendredi 6 décembre à 10 heures à la Fondation Basango, l'ethnologue Sorel Eta, directeur artistique du groupe Ndima, animera une conférence : « La musique dans la vie des peuples Aka Pygmées ». Le même jour à la même heure, il y aura à l'espace culturel Jean Baptiste Tati Loutard, un workshop et une rencontre artistique entre Gasandji et les enfants dudit centre.

Lucie Prisca Condhet

TENNIS

Fin du tournoi de la première édition inter-entreprise

Commencé le 9 novembre et organisé par la ligue interdépartementale sud de tennis, ce tournoi s'est achevé le 30 novembre par la remise des prix et des trophées aux participants.



Une partie de la finale du tournoi. (Crédits photos Adiac)

Ce tournoi, qui a regroupé près d'une dizaine de joueurs issus des différentes entreprises de la place, a été remporté par Madame Bougoin chez les dames et par Jérôme Vigneron chez les hommes. S'exprimant pour la circonstance, Gabriel Mendes a signifié que ce tournoi a pu avoir lieu grâce à la générosité des sponsors et partenaires qui ne sont autres que des entreprises évoluant dans la ville. « Je dois remercier les joueurs et les partenaires qui ont eu le mérite de s'inscrire au tournoi et d'y consacrer un peu de leur temps afin de concourir à la réussite de cet événement majeur pour notre ligue », a-t-il déclaré.

Gabriel Mendes, président de la ligue interdépartementale sud de tennis, a, par ailleurs, fixé les objectifs poursuivis par la ligue, à savoir : redynamiser la pratique du tennis dans les villes dont la ligue a la tutelle ; vulgariser le tennis en

le décentralisant vers les quartiers populaires ; construire au moins deux terrains de tennis par an durant les quatre années du mandat de la ligue ; élaborer un programme visant à créer et construire une académie de tennis ; organiser au moins trois ou quatre tournois par an ; enfin, doter la ligue interdépartementale sud de tennis d'un siège.

De son côté, Bienvenu Hondolo, deuxième vice-président de la ligue interdépartementale sud de tennis, a lancé un vibrant appel aux autorités gouvernementales afin qu'elles aient un regard particulier pour le développement du tennis au Congo. La ligue interdépartementale sud de tennis est composée de cinq départements : Pointe-Noire, Kouilou, Niari, Bouenza et la Lékoumou. La prochaine édition de ce tournoi est prévue en novembre 2014.

Séverin Ibara

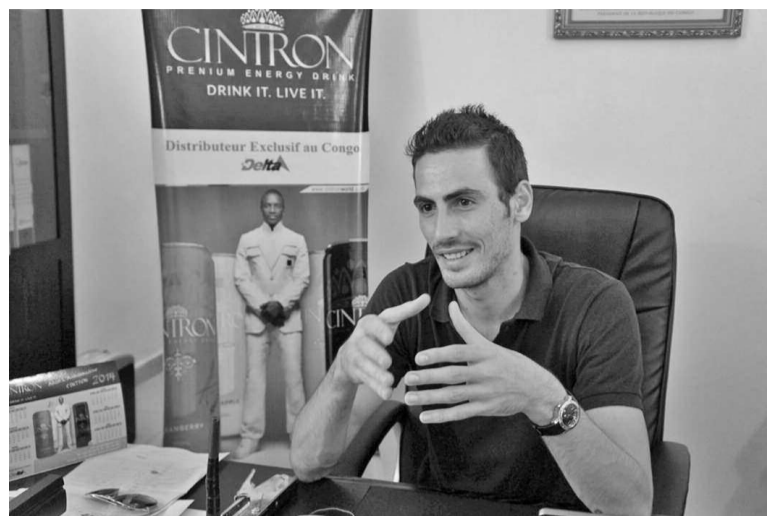
La boisson Cintron soutient les activités socioculturelles, sportives et artistiques de la jeunesse congolaise

C'est Réda Hoballah, le président-directeur général de Delta-Congo, qui l'a annoncé ce lundi 2 décembre lors d'un point presse animé à son cabinet de travail sur cette boisson d'origine américaine qui vient d'être lancée au Congo et qui a pour ambassadeur le célèbre chanteur américain Akon.

L'orateur a débuté son propos par définir la boisson Cintron qui n'est pas seulement une simple boisson énergétique aux saveurs diverses, mais plutôt un phénomène de mode. Cintron est le luxe à l'état liquide qui vise essentiellement la jeunesse en la soutenant dans l'organisation des cérémonies et le sponsoring de manifestations se rapportant à la musique, au théâtre, au sport, à la culture, tout ça sous l'œil vigilant de l'équipe Cintron basée aux États-Unis.

C'est une boisson énergétique aux diverses saveurs : original, cerise, mangue, ananas. Sans conservateurs ni colorants, elle est faite avec de pur jus de fruits à la différence des autres boissons énergétiques.

Pour Réda Hoballah, la jeunesse congolaise trouve là une occasion pour prospérer dans ses différentes ambitions : « Et grâce à Cintron, Delta-Congo a la possibilité de faire venir au Congo le célèbre chanteur américain Akon, ambassadeur principal de ladite boisson. Cette boisson qui a déjà soutenu plusieurs activités de la jeunesse dans différents pays et sponsorisé de nombreuses initiatives de la jeunesse aux États-Unis, en Afrique du Sud, au Sénégal, en Égypte, etc. est aujourd'hui présente au Congo grâce à



Réda Hoballah pendant le point presse. (© Adiac)

Delta qui est le représentant exclusif au Congo de Cintron international. Soutenir la jeunesse, Cintron le fera à cœur ouvert. Après Pointe-Noire, où la boisson Cintron vient d'être lancée, les cérémonies se poursuivront dans les prochains mois à Dolisie et Brazzaville.»

L'orateur a saisi cette opportunité pour lancer un vibrant appel aux jeunes et aux gens qui ont des événements et qui souhaitent être soutenus de venir à eux car leurs portes leur sont grandement ouvertes. Et le seul critère, c'est que l'activité se rapporte à un rassemblement positif conduisant à une bonne humeur, notamment des concerts, des théâtres, des balades et manifestations sur des plages, des compétitions et tournois sportifs. « Avec la boisson Cintron, a dit Réda, tout jeune Congolais pourra ambitionner de réaliser ses rêves. Elle n'est pas une boisson alcoolisée pour pousser la jeunesse aux débordements. Cependant, poursuit l'orateur, Cin-

tron a créé de menus cocktails alcoolisés accompagnés de Cintron. À Pointe-Noire, où elle est lancée, on peut la trouver dans les discothèques, restaurants, supermarchés et autres lieux. Et pour faire savoir à la jeunesse congolaise que c'est un instrument pour son soutien, nous pensons continuer la communication dans les médias tout en rendant publiques certaines des activités et initiatives juvéniles soutenues. » À la question de savoir quand pourrait commencer le soutien aux activités de la jeunesse congolaise, Réda Hoballah a répondu que le top était déjà donné : « À travers le Cintron, le show-business américain pourrait aussi avoir un œil au Congo par le truchement des activités de la jeunesse qu'elle sponsorise. Cette boisson est en constante recherche de la satisfaction du client. Et elle est ouverte aux critiques positives, les gens pourront réagir sur Facebook et sur Tweeter. »

Faustin Akono

HANDBALL

Dix directeurs techniques africains formés à Kinshasa

Organisé par la Confédération africaine de handball (CAHB), le premier stage de formation des directeurs techniques nationaux de la discipline, s'est déroulé du 25 au 29 novembre à Kinshasa en République démocratique du Congo (RDC) en faveur de dix fédérations africaines de handball parmi lesquelles celle du Congo.

Durant cinq jours, les dix directeurs techniques nationaux ont suivi des enseignements sur l'élaboration du plan de développement technique d'une fédération nationale pour une olympiade, soit pour une durée de quatre ans. Les enseignements ont été dispensés par les lecteurs IHF, notamment, Paul Landure de la France, Nahla Boudhina de la Tu-

nisie, Karaboué Daouda, ancien gardien international français, double champion du monde, et le responsable de la formation à la CAHB, Chérubin Nkodia du Congo. À l'issue de la formation, deux directeurs techniques nationaux ont été choisis pour un stage en situation dans une structure française en 2014. Les bénéficiaires seront connus en début d'année 2014 après l'évaluation par la CAHB de leur travail. Par ailleurs, le représentant technique de la CAHB, Chérubin Nkodia, a annoncé l'organisation d'une autre session pour une dizaine de pays très prochainement.

Rappelons que le Congo était représenté à ce stage par Casimir Molongo "Mon cher", ancien entraîneur national, quadruple champion d'Afrique. Clôturant les travaux, le président de la CAHB, le Dr Are-mou Mansourou, a exhorté les fédérations sportives à accorder de l'importance et des moyens aux nouveaux diplômés, pour le développement du handball en Afrique.

Charlem Léa Legnoki



Les directeurs techniques départementaux avec le président de la CAHB

INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Un complexe moderne à Ewo

Ce complexe omnisport destiné à offrir aux jeunes du département de la Cuvette-Ouest, un espace d'expression de leurs talents sportifs, a été inauguré le 2 décembre par le ministre à la présidence, chargé de l'Aménagement du territoire et de la Délégation générale aux Grands travaux.

Jean-Jacques Bouya a remis les clés de l'infrastructure construite à la faveur de la municipalisation accélérée de la Cuvette-Ouest en 2011, au ministre des Sports et de l'éducation physique, après la coupure du ruban symbolique. Léon Alfred Opimbat, visiblement satisfait de cette réception, a précisé que la relance du sport passe par l'aménagement, la réhabilitation et la mise à disposition des sportifs, d'infrastructures sportives modernes, mais aussi par la formation des encadreurs techniques et des sportifs eux-mêmes, avant d'exhorter les sportifs de ce département à conserver ce nouvel ouvrage en bon état. « Nous devons faire en sorte que soit préservé jalousement ce bijou en veillant à sa propreté et à son aspect attrayant tout en y assurant l'organisation de grands événements sportifs », a déclaré le ministre.

Celui-ci a ensuite demandé aux athlètes du département de donner le meilleur d'eux-mêmes afin d'espérer, dans un proche avenir, la participation des équipes représentatives de la Cuvette-Ouest aux différents championnats nationaux en

vue de déceler les jeunes talents qui contribueront au renouvellement de notre élite sportive nationale. Le maire d'Ewo, Boniface Bangagnon, a assuré quant à lui que, dans la perspective des Jeux africains, la Cuvette-Ouest apportera sa contribution à l'émergence d'une nouvelle élite sportive qui pourrait porter haut le flambeau de notre équipe nationale.

La fiche technique du stade d'Ewo

Le complexe sportif d'Ewo, construit par la société chinoise Zhengwei technique Congo, a duré 17 mois. Il est bâti sur une superficie de 61.359 m² et dispose d'une capacité d'accueil de 3.800 places assises comme à Kinkala. « Sa capacité est extensible jusqu'à 7.000 places pour avoisiner le stade de Djambala. Cette infrastructure sportive est dotée d'une tribune officielle de 814 places avec une loge officielle de 60 m², une tribune Est de 1.456 places, quatre tribunes en arc ayant chacune 360 places et une aire de jeu obéissant aux normes internationales (105m x 65m) avec une zone de dégagement de 6x2m derrière les buts et de 2.5x2m latéralement. La structure de l'ouvrage est en béton armé et les murs de remplissage en parpaings creux de 20x20x40. La hauteur de la tribune principale est de 6m ; celle de la tribune en arc est de 5.60 m », a indiqué Oscar Etoka. L'aire de concours, la piste d'élan du saut en longueur et triple saut est de 58m de long et 1.22m de large.

« La rivière de steeple a été réalisée en béton dans le demi-cercle nord dans la piste avec une fosse de 3.66x3.66m oblique, avec une profondeur côté haie de 70cm, recevant de l'eau », a commenté Oscar Etoka. L'aire de lancement du poids est un cercle de 2.135m en béton muni d'un anneau en fer plat ainsi qu'un butoir. Un autre cercle de 2.5m en béton pourvu d'un anneau en fer plat dans le demi-cercle sud servira pour le marteau.

Le complexe omnisport d'Ewo dispose d'un stade annexe pour la pratique de handball dont le terrain est de 44x24m marqué en blanc, et pour le basket-ball de 32x19m marqué en jaune. La hauteur de la tribune du stade annexe est de 3.20m ; un auvent en structure métallique couvre en partie la tribune officielle. Les tribunes latérales et de face aménagées pour une tribune officielle d'une superficie de 814.m² accueillent une zone neutre, un salon VIP, une salle de repos pour les techniciens, une infirmerie, des vestiaires et des toilettes.

La tribune Est d'une superficie de 1248 m² comprend quant à elle un bureau pour les gestionnaires, des salles de gymnastique, de réunion, de réception, de distribution électrique et d'un local pour le groupe électrogène.

Les quatre autres tribunes cumulant un espace de 1306.8 m² comprennent des salles de transmission, de contrôle de tableau électronique, une salle de contrôle



Le ministre Jean-Jacques Bouya donne le coup d'envoi de la finale du tournoi départemental (Photo DR)

de la vidéo surveillance et les locaux en réserve.

Après Ewo, cap sur Sibiti

D'autres atouts sont à mettre à l'avantage de ce stade. Ce complexe a deux entrées face et une latérale. Il a quatre rampes d'accès donnant sur les quatre entrées principales dont deux pour les invalides. Le stade d'Ewo possède vingt escaliers d'accès à l'entrée de la tribune, un réseau Internet, des systèmes anti-incendie, paratonnerre, de télésurveillance, de sonorisation, de climatisation et d'un poste transformateur de 630 Kva. « C'est un bel ouvrage réalisé dans cette partie du pays et une avancée significative parce qu'aujourd'hui nous pensons qu'à l'issue de la première série des municipalisations, tous les chefs-lieux des départements auront un complexe sportif susceptible de créer les conditions pour favoriser l'éclosion des talents et la promotion véritable du sport dans notre pays », a commenté Jean-Jacques Bouya. Et le ministre de poursuivre : « Le cap est donné sur Sibiti et nous conti-

nuerons sur cette lancée afin de mailler l'ensemble du territoire national des installations sportives requises. »

Ewo remporte le tournoi départemental

En prélude à l'inauguration de ce complexe omnisport, a été organisé à Ewo un tournoi départemental réunissant les jeunes de la Cuvette-Ouest. L'équipe d'Ewo s'est adjugée le trophée en battant, le 2 décembre, en finale, l'équipe de Kellé sur un score de 3-2. L'équipe d'Itoumbi a occupé la troisième place en dominant celle d'Okoyo sur un score de 2-0. Lors des demi-finales, Ewo a dominé Okoyo 2-0 et Kellé a eu recours aux tirs au but pour s'imposer 3-2 devant Itoumbi, après un score de parité d'un but partout au temps réglementaire. Ce tournoi, d'un niveau appréciable, avait été lancé le 28 novembre à l'occasion de la fête de la République.

Retenons qu'Impfondo est la seule ville du pays ne disposant pas de stade après sa municipalisation.

James Golden Eloué

VIE DES CLUBS

Cara renouvellera ses instances dirigeantes le 12 janvier

Le conseil d'administration et l'ensemble des sections sportives seront remaniés lors de l'assemblée générale électorale prévue à cette date à Brazzaville.

Les responsables des structures dirigeantes du Club athlétique Renaissance Aiglou (Cara) se préparent pour l'échéance électorale qui pointe à l'horizon. Même si les candidats aux diffé-

structure, depuis 2007. Son mandat a commencé par la mise à jour des textes fondamentaux de Cara — statuts et règlement intérieur — qu'il a fallu adapter à la nouvelle configuration du club. Il a également évoqué les travaux de réhabilitation du siège social qui sont en cours. Le bâtiment comprendra des aires de jeux pour les différentes sections sportives de Cara : basketball,

heureusement perdue face à Jeunesse sportive de Talangaï 1-2. Lors des saisons 2011, 2012 et 2013, Cara s'est arrêté en demi-finale de cette compétition. Son classement pour la saison 2013 lui a valu le ticket pour la Coupe de la CAF. La section handball a participé à plusieurs compétitions continentales, notamment la Coupe d'Afrique des clubs champions. Cette saison, l'équipe a terminé à la quatrième place du championnat national. Elle a perdu les deux tiers de son effectif. En basketball, l'équipe a empoché le titre communal outre le titre de vice-champion du championnat national en 2011. Les performances réalisées dans diverses compétitions ont permis aux joueurs de signer des contrats à l'étranger.

L'équipe du cyclisme aussi a pris part à des compétitions internationales, notamment en République démocratique du Congo, malgré les atteroiements dans son fonctionnement, a souligné Blaise Elenga. Le volleyball est resté le parent pauvre de toutes les sections sportives de Cara. Les avancées n'ont pas été significatives, a reconnu le président du conseil d'administration, puisqu'aucun dirigeant ne s'est prononcé pour la gestion de cette section. C'est donc en fonction des activités menées et des objectifs à atteindre que le corps électoral décidera des dirigeants qui seront chargés de la gestion de Cara pour les jours à venir.

Rominique Nerplat Makaya

handball, volleyball, etc.

Sur le bilan des sections sportives, c'est le football et le handball qui ont connu le plus de succès. En football, l'équipe a pris part à la Ligue africaine des champions en 2009 même si elle a été éliminée au premier tour. Au niveau local, la même année, Cara a perdu la finale de la Coupe du Congo devant AC Léopards. Une défaite qui, selon Blaise Elenga, était due à l'arbitrage. En 2007, les Rouge-et-Noir sont arrivés en finale de la Coupe du Congo qu'ils ont mal-



L'assemblée générale ordinaire de Cara (© Adiac)

rents postes ne sont pas encore tous connus, tout porte à croire que les membres du conseil d'administration sortants seront candidats à leur propre succession pour poursuivre l'action amorcée, d'autant plus que le club a beaucoup de défis à relever cette saison, notamment en compétition africaine. Ainsi, le président dudit conseil, Blaise Elenga, a saisi l'occasion de l'assemblée générale ordinaire tenue récemment à Brazzaville pour présenter le bilan de son action à la tête de la

NZANGO

AS Ben remporte le tournoi de la solidarité

En finale de la compétition, l'équipe a pris le dessus sur son vis-à-vis Parc Auto, 42 à 27

AS Ben a réalisé un parcours élogieux lors de cette compétition qui a duré une semaine. L'équipe a en effet dominé ses adversaires de la première à la dernière rencontre. Ainsi, lors de la finale, AS Ben a dicté sa loi à Parc Auto en le clouant avec 15 buts d'écart. Le club a ainsi remporté le trophée mis en jeu dans ce tournoi et son adversaire s'est automatiquement arrêté sur la deuxième marche du podium.

L'équipe Jacques Opangault, très loin dans le classement général de la compétition, s'est consolée avec le trophée de fair-play. Tout le long du tournoi, cette formation a évolué en infériorité numérique et n'a fait aucune revendication vis-à-vis des arbitres et des équipes adverses. Voilà qui lui a valu ledit trophée. Le club Mille Logements, par ailleurs, s'est contenté de la Coupe de meilleure joueuse attribuée à Andéline Mbela, l'une des joueuses vedettes de l'équipe. Celle-ci a réalisé sept chaos lors de la compétition. Le chaos au nzango est le fait de l'emporter sur l'ensemble des joueuses de l'équipe adverse, de bout en bout. Un exploit difficile à réaliser. Le club Mille Logements a également obtenu une mention spéciale. D'autant plus que l'équipe, ayant dans ses rangs la

meilleure joueuse de la compétition, a été mise en place il y a près d'un mois à peine. Notons qu'aucune équipe n'est repartie bredouille puisque chacune d'elle a été gratifiée d'un diplôme de participation muni de quelques enveloppes prévues à cet effet.

Ce tournoi de solidarité a atteint ses objectifs, selon l'organisatrice Blanche Akouala. Puisque les femmes ayant défendu les couleurs des équipes venues de tous les coins de Brazzaville, sont restées solidaires du début jusqu'à la fin de la compétition. À la cérémonie de clôture, le 1er décembre à l'esplanade du stade Alphonse-Massamba-Débat, vainqueurs et vaincues ont défilé, main dans la main, au rythme de la chanson Congo du défunt artiste musicien Jacques Loubelo. Le chant qui prône l'unité nationale a donc renforcé l'élan de solidarité entre ces femmes.

Blanche Akouala a indiqué que l'aventure ne s'arrêtera pas là. « Au nom de la solidarité des femmes congolaises, main dans la main, nous organiserons d'autres compétitions, jusqu'à mettre en place la sélection départementale de Brazzaville », a-t-elle déclaré avant de se dire satisfaite du bon déroulement du tournoi. Les équipes vont donc se lancer dans d'autres compétitions en attendant la prochaine édition du tournoi de solidarité.

R.N.M.